

MALGRÉ
LE PIC DE LA
CONSOMMATION
INTERNE
L'ÉLECTRICITÉ
ALGÉRIENNE
S'EXPORTE BIEN

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Jeudi 25 Février 2021 / N° 1053

Prix : 20 DA

UNE DEMANDE D'UNE
DÉROGATION POUR LE
DÉDOUANEMENT DES
MARCHANDISES A ÉTÉ FAITE
ENIEM : L'USINE
EN ATTENTE DE
DE KITS

**LEUR VALEUR MARCHANDE POTENTIELLE POURRAIT
ATTEINDRE PLUS 90 MILLIARDS DE DA PAR AN**

P
DECHETS MENAGERS
PLUS DE 20 MILLIONS
DE TONNES EN 2035



**DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU
DE TRAFIC INTERNATIONAL
DE DROGUE ET SAISIE**

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Jeudi 25 Février 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Vendredi 26 Février 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28

Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

Pandémie

Le vaccin de Johnson & Johnson très efficace contre les formes graves du Covid-19

L'Agence américaine des médicaments (FDA) a confirmé mercredi l'efficacité du vaccin unidose contre le Covid-19 de Johnson & Johnson, dans des documents rendus publics deux jours avant une réunion de son comité consultatif pour examiner son autorisation en urgence aux Etats-Unis. L'efficacité du vaccin était de 85,9% contre les formes graves de la maladie aux Etats-Unis, et il était également efficace contre ces formes graves à 81,7% en Afrique du Sud et 87,6% au Brésil.

Johnson & Johnson



Augmentation des frais de location par la Maison de la presse Tahar Djaout Précisions

Dans une récente publication de notre quotidien, nous avons malencontreusement rapporté que la maison de la presse Tahar Djaout à Alger a décidé de revoir à la hausse ses frais de location, et ce, sur instruc-

tion du ministère de la Communication. Dans une correspondance adressée à notre journal, la direction de la maison de la presse précise que le ministère de la Communication n'est aucunement impliqué, ajoutant que la décision

de revoir les prix a été décidé par le conseil d'administration de la maison de la presse lors d'une réunion tenue le 21/12/2020 et non d'une quelconque instruction du ministère de la Communication. Toutes nos excuses aux concernés.

Industrie

Reprise de la production chez Amor Benamor

Les moulins de Amor Benamor des pâtes alimentaires et de couscous à Guelma ont repris avant-hier la production, après un arrêt depuis le mois d'août 2020. Selon plusieurs sources, les lignes de production de l'usine Amor Benamor ont commencé à tourner après l'arrivée d'une première cargaison de matière première « le blé ». « Une cargaison de 23 587 tonnes de blé dur, est arrivée du Canada à bord d'un navire, le Federal Hudson, battant pavillon de Marshall Islands. En rade au port commercial de Annaba depuis le 14 janvier dernier, il a été bloqué durant 34 jours avant d'avoir l'autorisation d'accéder et de décharger. Ce qui a coûté à l'importateur, le groupe Amor Benamor, 544 000 dollars en surestaries », indique-t-on. L'information a été confirmée hier par B. Abdlatif, le représentant d'un millier de travailleurs du groupe Amor Benamor. Il a précisé que la production concernera dans un premier temps le couscous avant de passer aux pâtes courtes et longues.

Tremblement de terre Un séisme «sans dégâts» à Sétif

La secousse tellurique de magnitude 4,8 sur l'échelle ouverte de Richter, enregistrée mercredi dans la commune Rasfa (54 km au Sud de Sétif), a provoqué un état de panique parmi la population locale sans causer toutefois de dégâts humains ou matériels, a rapporté la Protection civile. La secousse tellurique, enregistrée mercredi à 02H51, "n'a pas causé de dégât humain ou matériel", a affirmé le chargé de communication et de l'information auprès de la direction locale de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra. "Une unité relevant de ce corps constitué était sur place dès l'enregistrement de la secousse pour inspecter et évaluer la situation et prendre en charge les citoyens en cas de nécessité", a-t-on ajouté. Les unités de la Protection civile dépendant de la région Sud de la wilaya munies de tous les moyens logistiques et humains nécessaires ont été mobilisées pour faire face à tout éventuel incident ou urgence, selon la même source.

SÉCURITÉ SOCIALE

« Pas de remboursement à 100 % », selon le ministère du Travail



Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a démenti, ce mercredi 24 février 2021, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, l'information relayée par certains médias concernant le remboursement des frais de médicaments et de soins médicaux à 100%, au profit de six secteurs ministériels. Le ministère a démenti toute information à ce sujet relayée par certains médias et réseaux sociaux, a précisé le même communiqué qui a rappelé l'égalité entre tous les assurés sociaux et tous les secteurs ministériels. Le ministère a appelé tous les médias nationaux à obtenir les informations relatives au secteur à partir de sa source via le site Web du ministère et les plateformes de médias sociaux.

ATTENTAT CONTRE LE PALAIS DU GOUVERNEMENT EN 2007

Le procès dans reporté à la prochaine session pénale

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a décidé, mercredi, le report du procès des accusés dans l'affaire des attentats ayant ciblé en 2017, le Palais du Gouvernement et le siège de la Police à Bab Ezzouar (Alger), à la prochaine session pénale, en raison de l'absence de la défense des accusés. Pour rappel, six (06) accusés arrêtés sur 16, ayant été condamnés à la peine capitale, sont poursuivis dans cette affaire dont le pourvoi en cassation des jugements prononcés à leur encontre a été accepté par la Cour suprême. Les inculpés sont poursuivis pour "appartenance à un groupe terroriste dont le but est de semer l'effroi au sein de la population et de créer un climat d'insécurité et homicide volontaire avec préméditation et usage d'explosifs »

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGERDIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTES NUMÉROS

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Unité nationale et tentatives d'attenter à l'Algérie

Les mises en garde de Saïd Chanegriha

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé, hier, à la consolidation des liens de l'unité nationale et le renforcement du front interne pour faire face à toutes les menaces induites par la détérioration de la situation sécuritaire régionale et les « tentatives répétées » de « porter atteinte à la cohésion de la société ». « Les éventuelles répercussions sur la sécurité et la stabilité de notre pays, induites par la détérioration de la situation sécuritaire dans notre environnement régional, en sus des viles et non moins répétées tentatives de porter atteinte à la cohésion de la société, nous imposent aujourd'hui, plus que jamais, d'œuvrer à consolider les liens de notre unité nationale et de renforcer notre cohésion et notre front interne, afin de faire face à toutes les menaces », a-t-il souligné dans une allocution prononcée à l'ouverture du séminaire national sur « Les guerres de la nouvelle génération: défis et méthodes de confrontation ». Selon le chef d'Etat-Major de l'ANP, cité dans un communiqué du ministère de la Défense nationale, la consolidation de l'unité nationale est également « nécessaire » pour « relever les défis du développement socio-économique, amorcé par l'Etat, sous la conduite de Monsieur le président de la République, chef Suprême

des Forces armées, ministre de la Défense nationale, visant la prospérité, le développement et l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens ». Le Général de Corps d'Armée a soutenu, à ce titre, que « la maturité et la conscience politique dont a fait preuve le peuple algérien ont permis, dans un passé récent, de faire face, voire de déjouer ces desseins sournois ». Cependant, a-t-il poursuivi, « il ne faut, en aucun cas, que cela soit un objectif en lui-même, mais un moyen de renforcer davantage la vigilance et le sens patriotique, de prendre conscience de ce qui se trame contre notre pays et de se tenir prêt à faire face à toutes les éventualités et à tous les scénarios ». Il a tenu également à rappeler que « la défense nationale est un devoir sacré et une responsabilité collective, qu'il nous appartient, en tant qu'individus, collectivités et institutions, d'assurer en plaçant les intérêts suprêmes de la nation comme objectif majeur, et en renforçant les exigences de la riposte à toutes les campagnes sournoises, qui tentent vainement de cibler notre unité nationale, notre souveraineté et notre stabilité ». Chanegriha a estimé, à ce propos, qu'« il nous appartient ainsi à tous de travailler avec abnégation et dévouement envers la patrie et envers le serment prêtés aux vaillants Chouhada, pour que l'Algérie vive dans la paix et la stabilité

perennes et demeure forte et puissante ». Le chef d'Etat-Major de l'ANP a tenu, en outre, à mettre en garde contre les dangers des guerres de nouvelle génération qui ont un mode propre, qui cible les sociétés en se basant sur la propagande, la contre-propagande et l'adoption d'une stratégie d'influence sur la perception collective. « Les guerres de nouvelle génération, ou les guerres hybrides tel que certains les nomment, sont des guerres qui ont leur propre mode, en ce sens qu'elles ciblent les sociétés et se basent sur la propagande et la contre-propagande, et ce à travers une stratégie d'influence sur la perception collective », a-t-il expliqué. « Manipulant l'opinion publique, soit la population de l'Etat ciblé, et orientant ses comportements et ses visions. Ces guerres qui ne disent pas leur nom ont pour objectif d'accabler le régime en place et de disloquer le pays de l'intérieur, en suivant des étapes à long terme et en utilisant de différents moyens, y compris informationnels, économiques, sociaux et militaires », a-t-il encore souligné. Par ailleurs, a-t-il poursuivi, « les conséquences de la mondialisation ont contribué à la multiplication des formes et moyens de concrétisation de ces guerres, visant à induire en erreur les différentes catégories de la société, à dénaturer les faits et à faire pres-

sion sur les gouvernements ». Ce séminaire de deux jours, organisé à l'école supérieure de Guerre en 1ère Région militaire a pour, entre autres, objectifs de « mettre en exergue l'importance croissante de la fédération des efforts de tous les acteurs, à savoir, les institutions de l'Etat, la société civile et le citoyen, et son rôle dans le renforcement des fondements de la défense nationale, de la capacité de faire face aux multiples dangers dont l'ampleur s'étend, pour englober tous les domaines d'activité de l'Etat et de la société », a souligné le communiqué du MDN. La cérémonie d'ouverture des travaux du séminaire s'est déroulée en présence des ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, de la Justice et de la Communication, outre les Commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la 1ère Région militaire, des Chefs de Départements ainsi que des Directeurs et Chefs des Services Centraux du ministère de la Défense nationale, a précisé la même source. « Animé par des enseignants universitaires et des experts algériens civils et militaires, le séminaire a pour objectif de mettre en exergue les principaux aspects de ce thème important », a-t-on ajouté.

Djamaâ El Djazair : Le périmètre de protection et les règles de sécurité fixées (JO)

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a mis en avant mercredi à Hassi R'mel (Laghouat) les résultats positifs obtenus par le Groupe Sonatrach au titre de l'exercice 2020, en dépit des répercussions de la pandémie de Covid-19 sur l'économie nationale. Dans une allocution prononcée devant le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, lors de sa visite à Hassi R'mel, à l'occasion de la célébration du 50ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et du 65ème anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Arkab a valorisé "les résultats positifs obtenus en 2020 par le Groupe Sonatrach, en termes d'opérations et de finances, grâce à la prise de conscience et au souci des travailleurs d'éviter à la compagnie les répercussions et les risques de la pandémie de Covid-19". "L'industrie pétrolière connaît aujourd'hui la plus forte baisse du volume d'investissements en amont, en enregistrant le niveau le plus bas depuis des décennies", a mis en garde le ministre, soulignant que "c'est là un signe que les marchés

pétroliers connaîtront à l'avenir une pénurie de pétrole brut contre l'abondance actuelle". "Le besoin d'injecter des investissements en amont est plus que nécessaire pour compenser cette baisse", a-t-il préconisé. Le ministre de l'Energie et des Mines a par ailleurs appelé à la nécessité de "faire face aux cas de fluctuations des marchés, des plans et des politiques internationales, en vue de la préservation de nos acquis nationaux et du renforcement de notre place comme entreprise nationale à laquelle est confiée le sauvegarde des réserves de pétrole". M. Arkab a par la même occasion salué "l'énorme travail et les sacrifices consentis par les travailleurs du secteur de l'énergie, en général, et ceux de Sonatrach en particulier, tout au long d'une année difficile pour toute l'humanité", ajoutant que "la pandémie Covid-19 a eu un impact négatif sur la valeur des actifs et les chiffres d'affaires des grandes compagnies pétrolières mondiales. En revanche, la santé de nos travailleurs a été préservée dans les différentes unités et les régions du pays". Le ministre a en outre valorisé "les efforts visant

à sauvegarder la production afin de répondre aux besoins du marché national en électricité, gaz naturel et carburants et de respecter nos engagements envers les contrats avec les partenaires étrangers de façon à préserver la place et la réputation de l'Algérie sur l'échelle internationale". La célébration du 50e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures sous le slogan "Ensemble pour une sécurité énergétique nationale à moyen et à long terme" est l'occasion pour nous d'amorcer une nouvelle bataille pour parvenir à une transition énergétique fluide et sécurisée, a-t-il mis en avant. Pour ce faire, enchaîne M. Arkab, il convient de sécuriser nos ressources minières, estimant que la sécurité énergétique était un défi à relever avec plus d'efficacité". Dans le même sillage, le ministre a qualifié la nationalisation des hydrocarbures de "seconde victoire de l'Algérie dans la bataille du pétrole. Ce fut +le 1er novembre économique+ tel que qualifié par le défunt Président Boumedienne lors de son discours historiques prononcé le 24 février 1971".

Le trafic aérien mondial représente entre 33% et 38% en 2021 par rapport à 2019

Le trafic aérien mondial ne devrait représenter en 2021 entre 33% et 38% de ce qu'il était en 2019, a estimé mercredi l'association internationale du transport aérien (IATA), qui a revu à la baisse ses prévisions sous l'effet de l'évolution de la crise sanitaire. L'organisation, qui regroupe 290 compagnies aériennes dans le monde, tablait jusqu'ici pour cette année sur un trafic, exprimé en kilomètres-passagers payants (RPK), de 51% de ce qu'il était avant la pandémie. Mais l'émergence de nouveaux variants du coronavirus a conduit à de nouvelles mesures de restrictions aux voyages internationaux.

NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

M. Arkab met en avant "les résultats positifs" obtenus par Sonatrach en 2020

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a mis en avant mercredi à Hassi R'mel (Laghouat) les résultats positifs obtenus par le Groupe Sonatrach au titre de l'exercice 2020, en dépit des répercussions de la pandémie de Covid-19 sur l'économie nationale. Dans une allocution prononcée devant le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, lors de sa visite à Hassi R'mel, à l'occasion de la célébration du 50ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et du 65ème anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Arkab a valorisé "les résultats positifs obtenus en 2020 par le

Groupe Sonatrach, en termes d'opérations et de finances, grâce à la prise de conscience et au souci des travailleurs d'éviter à la compagnie les répercussions et les risques de la pandémie de Covid-19". "L'industrie pétrolière connaît aujourd'hui la plus forte baisse du volume d'investissements en amont, en enregistrant le niveau le plus bas depuis des décennies", a mis en garde le ministre, soulignant que "c'est là un signe que les marchés pétroliers connaîtront à l'avenir une pénurie de pétrole brut contre l'abondance actuelle". "Le besoin d'injecter des investissements en amont est plus que nécessaire pour compenser cette baisse", a-t-il préconisé. Le

ministre de l'Energie et des Mines a par ailleurs appelé à la nécessité de "faire face aux cas de fluctuations des marchés, des plans et des politiques internationales, en vue de la préservation de nos acquis nationaux et du renforcement de notre place comme entreprise nationale à laquelle est confiée le sauvegarde des réserves de pétrole". M. Arkab a par la même occasion salué "l'énorme travail et les sacrifices consentis par les travailleurs du secteur de l'énergie, en général, et ceux de Sonatrach en particulier, tout au long d'une année difficile pour toute l'humanité", ajoutant que "la pandémie Covid-19 a eu un impact négatif sur la valeur des actifs et les chiffres

d'affaires des grandes compagnies pétrolières mondiales. En revanche, la santé de nos travailleurs a été préservée dans les différentes unités et les régions du pays". Le ministre a en outre valorisé "les efforts visant à sauvegarder la production afin de répondre aux besoins du marché national en électricité, gaz naturel et carburants et de respecter nos engagements envers les contrats avec les partenaires étrangers de façon à préserver la place et la réputation de l'Algérie sur l'échelle internationale". La célébration du 50e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures sous le slogan "Ensemble pour une sécurité énergétique nationale à moyen

et à long terme" est l'occasion pour nous d'amorcer une nouvelle bataille pour parvenir à une transition énergétique fluide et sécurisée, a-t-il mis en avant. Pour ce faire, enchaîne M. Arkab, il convient de sécuriser nos ressources minières, estimant que la sécurité énergétique était un défi à relever avec plus d'efficacité". Dans le même sillage, le ministre a qualifié la nationalisation des hydrocarbures de "seconde victoire de l'Algérie dans la bataille du pétrole. Ce fut +le 1er novembre économique+ tel que qualifié par le défunt Président Boumedienne lors de son discours historiques prononcé le 24 février 1971".

Mouloud Mammeri, un "homme de son temps" en quête de son identité (universitaires)

Homme de culture constamment interpellé par le destin des siens, Mouloud Mammeri, disparu il y a 32 ans, était un "homme de son temps" dont les œuvres "se confondaient avec sa vie et sa quête de son identité et de sa culture" qui ont constitué, un demi-siècle durant, le fil conducteur de ses travaux, estiment des universitaires. "De ses premiers écrits datant du milieu des années 1930, alors qu'il n'avait qu'une vingtaine d'années, à sa dernière oeuvre, cette quête d'identité et de soi était omniprésente", souligne Abdelmalek Sayad, anthropologue et élève de Mammeri. Héritier d'un savoir traditionnel au sein de sa famille dont plusieurs de ses membres, père, oncle, étaient lettrés, il était parti acquérir le savoir "universel" pour, ensuite, s'en servir à développer cet héritage et se réapproprier son identité. Son intérêt pour la poésie ancienne, première matière qui lui ai tombé sous la main, s'est vite développé pour le conduire à explorer d'au-



tres disciplines qu'il a exploité pour exprimer cette quête de soi. De sa venue, "accidentelle", à l'anthropologie en prenant la direction du Centre national de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques

(CRAPE), il en a fait "une opportunité d'approfondir cette quête et d'aller encore plus loin dans ses recherches de tout ce qui constituait cette identité sur toute l'étendue de l'Afrique du Nord", a souligné M. Sayad. Auparavant,

"l'anthropologie était une discipline dont l'objet d'étude est l'autre, mais, Mammeri l'a retournée pour en faire une discipline d'étude de soi à coup de séminaires et de travaux de recherche sur l'identité nationale", a-t-il fait remarquer. De ces recherches prenant tamazight comme matrice, il a contribué grâce à ses travaux sur ses différentes composantes à la réhabilitation du Gouanche (berbère canarien), en mettant en évidence ses liens avec le targui, et à constituer un trait d'union entre les amazighs des îles Canaries et ceux du continent. Aussi, fait remarquer Sayad, "il a beaucoup encouragé les travaux de recherche sur la "derdja" (l'arabe populaire algérien) pratiquée dans différentes régions du pays dans laquelle il entrevoyait les racines de tamazight".

L'écriture comme arme contre l'occupant

S'agissant de son oeuvre romanesque, Djamel Lacey, écrivain-

journaliste ayant traduit "le sommeil du juste" en tamazight, considère qu'elle était "un perchoir d'où l'écrivain, militant pour l'indépendance de son pays et pour son développement, déclinaient ses positions et faisait passer ses messages". Et malgré "la difficulté d'être écrivain dans le contexte d'alors face à la censure coloniale et l'ignorance régnante parmi les siens dont peu avaient accès au savoir, Mammeri, avec son érudition, son héritage ancestral, s'est approprié cette arme libératrice qu'est l'écriture pour la retourner contre l'occupant" dirait-il. Et de souligner qu'"il se mettait lui-même en scène en campant un personnage dans chacun de ses romans", notamment, dans sa trilogie qui retraçait l'Histoire de l'Algérie sous domination coloniale, dont le décor était "La colline oubliée", bousculée par sa prise de conscience de sa condition dans "le sommeil du juste" qui conduit à la délivrance dans "l'Opium et le baton".

R.T

Cour d'Alger : Report du procès en appel de Djelloul Djoudi au 10 mars 2021

La Cour d'Alger a reporté, mercredi, au 10 mars 2021, le procès en appel de l'ancien parlementaire et dirigeant au Parti des Travailleurs (PT), Djelloul Djoudi, poursuivi pour diffamation à l'encontre de l'ancienne ministre de la Culture Nadia Labidi, et ce en raison de l'absence des avocats à l'audience. Le Tribunal d'El Harrach avait condamné Djelloul Djoudi, en octobre 2020 dans la même affaire, à une peine de 3 mois de prison avec sursis.



Plusieurs opérations menées en une semaine dans le cadre de la lutte antiterroriste, la criminalité organisée et l'émigration clandestine (MDN)

Des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené plusieurs opérations en une semaine (17-23 février 2021) dans le cadre de la lutte antiterroriste, la criminalité organisée et l'émigration clandestine et ce, pour préserver et prémunir le pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes, indique, mercredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'ANP ont mené, durant la période du 17 au 23 février 2021, plusieurs opérations dont les résultats dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont découvert et détruit à Bouira, M'sila, Skikda et Batna, une (1) casemate pour des groupes terroristes et 5 bombes de confection artisanale", ajoute le communiqué du MDN. Dans le cadre de la lutte contre la cri-

minalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 50 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 9 quintaux et 60,5 kilogrammes que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc". A ce titre, "des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont intercepté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2ème et 3ème Régions militaires, 16 narcotrafiquants et saisi 759,5 kilogrammes de kif traité, alors que 34 narcotrafiquants ont été arrêtés et 201 kilogrammes de kif traité ainsi que 46492 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans d'autres Régions militaires", selon le communiqué du MDN. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, 85 individus et saisi 14 véhicules, 63 groupes électrogènes, 64 marteaux-

pikeurs, 14 détecteurs de métaux, 12 tonnes de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 8,780 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, tandis que 10 autres individus ont été arrêtés et 9 fusils de chasse, 85276 unités de tabac, 3059 unités d'articles pyrotechniques et 450 Smartphones ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Sétif, Tiaret, Tipaza et Tindouf. De même, "des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburant s'élevant à 15 857 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar", selon la même source. Dans un autre contexte, les Garde-côtes "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 212 individus dont 22 Marocains, à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Mostaganem, Aïn Temouchent, Tlemcen, Chlef, Annaba, El-Tarf et Skikda, alors que 56 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Saïda, Adrar et Ouargla", conclut le communiqué du MDN.

Z.E

Le nouveau découpage revêt un caractère stratégique assurant la "fixité" des populations (expert)

La récente promotion des dix circonscriptions administratives du sud en wilaya à part entière, est un découpage qui revêt un caractère "stratégique" permettant, notamment, d'assurer la "fixité" des populations locales, a estimé mercredi, Azzedine Belkacem Nacer, expert en prospective. "La décision de promouvoir ces dix circonscriptions administratives du sud en wilayas à part entière, est une nécessité impérieuse, sur le plan à la fois politique, organisationnel, économique et social", a indiqué ce Professeur des universités sur les ondes de la radio nationale. Pour cet expert, ce nouveau découpage qui a concerné Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, El Menia, revêt un "caractère stratégique, car permettant de fixer les populations notamment celles des localités frontalières". "Ce découpage territorial a pour vocation à réduire sensiblement l'écart de densité et assurer une meilleure fixité des populations puisqu'ils disposeront, désormais, des infrastructures administratives", a-t-il relevé, citant les nouvelles wilayas du sud en l'occurrence "Ouled Djellal qui est une localité à vocation rurale et agricole et Bord Badji Mokhtar qui dépendait de la wilaya d'Adrar distante de 900 km". Il a ajouté, que ce découpage "vise à porter l'action de l'Etat au niveau des localités concernées et gagner en efficacité et efficacité par une meilleure mutualisation de la solidarité intercommunale". Selon Azzedine Belkacem Nacer, il s'inscrit "pleinement" dans une démarche de gouvernance territoriale qui implique des arbitrages entre efficacités sur le court terme, moyen et long termes. "Cela passe donc par une décentralisation qui permet aux collectivités locales et élus locaux à disposer d'une personnalité morale en termes de gestion et de management et d'une certaine autonomie financière", a-t-il soutenu. Sur le plan organisationnel, l'intervenant a estimé qu'"il y aura, probablement, un processus, qui sera assez long, de désignation et de renouvellement des Assemblées communales et de wilayas élues", ajoutant que c'est le wali et le secrétaire général de wilaya, déjà désignés, qui vont "assurer cette transition" par la préparation du budget pour 2022, à travers une analyse profonde, pour la prise en charge des particularités de leurs localités. Il a souligné, dans le même contexte, l'importance de la ressource humaine dans la gestion de ces nouvelles wilayas, essentiellement dans la prise en charge des budgets locaux qui "doivent être pris en charge par des équipes compétentes et qualifiantes".

Electricité

Le pic de consommation devrait atteindre 16.500 MW durant l'été prochain

Le pic de consommation électrique au niveau national devrait atteindre 16.500 MW durant l'été de l'année en cours alors que les capacités de production nationale avoisinent les 22.000 MW, a indiqué le PDG de la Société algérienne de production d'électricité (SPE), Sabri Lezhari. Lors d'un entretien accordé à l'APS, M. Lezhari a fait savoir que la SPE, filiale de Sonelgaz, détient déjà 16.000 MW parmi les 22.000 MW existant sur le parc électrique algérien, soit la plus grande capacité de production au niveau national. En outre, cette société chargée de produire de l'électricité au niveau du réseau interconnecté Nord et au niveau de la boucle Adrar-Ain Salah-Timmimoun, est en phase de réalisation de 8.000 MW de capacité de production supplémentaire prévue pour être livrée totalement d'ici 2025. Par ailleurs, en terme d'évolution des moyens de production et de

technologies utilisées, M. Lezhari a indiqué que la SPE a acquis des centrales de production électrique à cycle combiné et envisage de réceptionner prochainement de nouvelles centrales de ce type. "Leur spécificité réside dans l'association de turbines à gaz à des turbines à vapeur permettant d'atteindre un taux de rendement élevé de près de 60 %. De plus, ces centrales permettent d'économiser 50 % de consommation de gaz", a souligné le PDG. Les centrales à cycle combiné en activité se trouvent au niveau de Ain Arnat (wilaya de Sétif) et de Cap Djenet (wilaya de Boumerdes). D'autres sont en cours de mise en service dans la wilaya de Naama et à Belara (wilaya Jijel), alors que l'entrée en service des centrales d'Oumache (wilaya de Biskra) et de Kais (wilaya de Khenchela) est prévue pour l'été prochain. De plus, des centrales à cycle combiné sont en cours de réalisation dans

les wilayas de Mostaganem et de Djelfa.

La croissance de la consommation divisé par deux en 2020

S'agissant de l'évolution de la consommation électrique nationale, le PDG de la SPE a rappelé qu'une période de "boom" avait été enregistrée entre 2005 et 2014 lorsque la croissance annuelle de consommation était de 7 à 8 %. Par la suite, la période 2015-2019 a vu ce taux d'évolution fléchir à 5-6 % annuellement, "même si ce chiffre reste très important, ce qui est un signe de développement économique et social". Cependant, durant l'année 2020 marquée par la crise sanitaire, la croissance de la consommation a atteint 3 %, soit une réduction de moitié du taux annuel habituellement enregistré, a souligné le même responsable. A propos des collaborations, notamment à l'international, M. Lezhari a

indiqué que la SPE prévoit d'envoyer des équipes en Irak à partir du mois d'avril prochain à la demande de son partenaire General Electric (GE). D'autres équipes sont actuellement en Libye, sollicitées par la société d'électricité libyenne. "Les collaborations internationales nous ont permis en 2020 de générer entre 150.000 à 200.000 dollars grâce aux cadres nationaux de SPE. En 2021 nous ambitionnons d'atteindre plusieurs millions de dollars", a-t-il affirmé. En outre, questionné à propos du niveau d'exportation d'électricité par le pays, M. Lezhari a indiqué que les interconnexions avec les pays voisins a permis d'exporter en 2020 entre 300 à 350 MW. Cependant, a-t-il estimé, "il est nécessaire de renforcer les interconnexions entre pays pour hisser les capacités de l'Algérie à exporter, même si ce sont des projets onéreux"

M.L

Energie / M'sila

390 millions de dinars pour la concrétisation de 71 projets de développement



Une enveloppe financière de 390 millions de dinars a été mobilisée pour le financement de 71 projets de développement du secteur de l'énergie dans la wilaya de M'sila au titre de l'exercice 2021, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'Energie. Cette somme sera consacrée notamment aux projets d'alimentation en gaz propane et gaz de ville, l'éclairage

public et l'extension du réseau de l'électricité, a indiqué la même source. Une trentaine de projets destinés à l'amélioration des conditions de vies des citoyens, notamment dans les zones d'ombres, ont été lancés dans l'immédiat, a-t-on ajouté. Une des priorités des autorités locales est la prévention des populations contre l'envenimation scorpienne, puisque cet insecte prolifère

dans des zones sombres et évite les zones éclairées, a-t-on noté de même source. En 2020, la wilaya de M'sila a mis en service un total de 34 projets de développement du secteur de l'énergie mobilisant une enveloppe financière de 192 millions de dinars, ont conclu les services de la direction locale de l'Energie.

G.H

Le projet Boosting III de Hassi-R'mel (FICHE TECHNIQUE)

Le projet gazier "Boosting phase III" de Hassi R'Mel, inauguré mercredi par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, est doté d'une capacité de production de 2.400 milliards de mètres cube (m3) de gaz naturel. Inauguré officiellement à l'occasion de la célébration du 50ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et du 65ème anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Sonatrach visant notamment à assurer la sécurité énergétique du pays.

En voici les principales données sur ce projet :

- Objectifs : satisfaire les engagements contractuels de l'Algérie à l'international, dégager des recettes en devise et faire face à la déplétion naturelle du gisement de Hassi-R'Mel.
- Superficie : 75 kilomètres carrés.

- Classement : le plus grand gisement d'Afrique et quatrième au monde.
- Caractéristiques : une plaque tournante centralisant la production des autres sites comme le gaz associé de Hassi Mesaoud.
- Production : un volume de 2.400 milliards de m3 de gaz naturel.
- Emploi : durant toute sa phase de développement, le projet boosting hassi Rmel a employé plus de 10.000 travailleurs ayant un savoir-faire reconnu et une excellente maîtrise dans le domaine des hydrocarbures.
- Techniques : la technique utilisée consiste en l'augmentation de la pression du gaz par le biais de turbo-compresseurs afin de maintenir les pressions nominales de fonctionnement des installations de traitement existantes.
- Equipements : le design des unités de Hassi-R'mel se compose de divers équipements de séparation successifs

- et de filtration.
- Types de production : production des trois effluents : le Gaz sec, le condensat et le GPL répondant aux normes et exigences contractuelles.
- Durée de réalisation : 41 mois.
- Capacités : maintien d'un plateau de production estimé à 180 millions de Standard mètres cube par jour et la récupération des réserves additionnelles à long terme de l'ordre de 400 milliards de Standard mètres cubes de gaz.
- Investissement : un coût d'investissement total de près de 1,2 milliard de dollars dont 40 % en dinars algériens.
- Normes et sécurité : installations réalisées avec l'Entrepreneur JGC obéissent à des normes internationales HSE en vigueur et sont équipées des équipements et systèmes de dernière génération ce qui se fait de mieux dans l'industrie gazière.

M.L

Des équipes de Sonelgaz sollicitées en Libye et en Irak pour intervenir sur des centrales électriques

Des équipes de techniciens et d'ingénieurs de la Société algérienne de production d'électricité (SPE), filiale du groupe Sonelgaz ont été sollicitées en Libye et en Irak pour effectuer des opérations de maintenance et de diagnostic au niveau d'installations électriques, a indiqué le PDG de la SPE, Sabri Lezhari. Lors d'un entretien accordé à l'APS, le PDG de la SPE a fait savoir qu'une équipe de techniciens et d'ingénieurs de cette filiale de Sonelgaz se trouve depuis une semaine en Libye, sollicitée par la compagnie d'électricité libyenne afin de préparer le pic de consommation estival du pays. Une autre équipe doit se rendre en avril prochain en Irak à la demande de l'entreprise General Electric (GE) pour réaliser des travaux d'entretien d'installations électriques. Une première équipe d'une douzaine de techniciens et d'ingénieurs SPE s'est rendue en octobre dernier en Libye, à la demande du président de la République, pour réparer une panne au niveau de la centrale électrique de Khoms alimentant Tripoli. La centrale est d'une capacité similaire à celle du Hama d'Alger (près de 500 MW). La première unité de la centrale libyenne avait pu être ainsi remise en service en 8 jours. "Depuis, cette intervention, qui avait un caractère relationnel entre deux pays voisins, s'est développée en une relation commerciale", a souligné M. Lezhari, précisant que cette fois, la société d'électricité libyenne a sollicité la SPE pour envoyer une équipe afin de réaliser des diagnostics au niveau de trois stations : Khoms, Zaouia et Tripoli afin de préparer le pic de consommation estival. Selon lui, les collaborations internationales ont permis à SPE de générer en 2020 entre 150.000 et 200.000 dollars grâce à ses cadres nationaux. En 2021 la filiale de Sonelgaz ambitionne d'atteindre "plusieurs millions de dollars" à travers les collaborations internationales permises par les capacités de ses techniciens et ingénieurs, répondant aux normes internationales. Les compétences de la SPE ayant atteint un niveau international, la société publique envisage de développer son offre de service à l'étranger tout en évitant de perdre ses cadres au profit d'entreprises étrangères. "Ces compétences étaient auparavant sollicitées pour aller travailler à l'étranger. Désormais, nous avons une stratégie de formation et d'ouverture de ces compétences sur le marché international pour pouvoir les retenir", a expliqué le PDG de la SPE, ajoutant que les prestations à l'étranger permettent de rémunérer les cadres en conséquence.

A.Z

LEUR VALEUR MARCHANDE POTENTIELLE POURRAIT ATTEINDRE PLUS 90 MILLIARDS DE DA PAR AN

Déchets ménagers : plus de 20 millions de Tonnes en 2035

Les déchets ménagers, voici un gisement ignoré pour le moment. Sous d'autres cieux, ce créneau est créateur de richesses, de postes d'emplois et de valeur ajoutée. Selon une étude réalisée par le ministère de l'Environnement, la quantité des déchets ménagers et assimilés (DMA) en Algérie, estimée à 13 millions de tonnes en 2018. Elle devra dépasser les 20 millions de tonnes en 2035, selon la même étude. "Cette augmentation est due à une conjugaison de la croissance de la population, qui atteindra 50 millions d'habitants en 2035 d'une part, et du développement du potentiel économique, d'autre part", selon la même étude. Tout en relatant le rapport sur la stratégie nationale à l'horizon 2035 (SNGID 2035), l'étude a démontré que la production des DMA passera de 0,8 Kg/hab/jour en 2016 à plus de 1,23 kg

/hab/jour en 2035. " Le taux de valorisation en recyclage et compostage reste à un niveau bas, ne dépassant pas 10 % (2018) pour les DMA. Si cette situation reste inchangée, elle entrainera inévitablement une augmentation substantielle des déchets destinés à l'enfouissement, explique la même source. Vue cette situation, il faudrait trouver d'autres sites plus adéquats et d'autres sources de financement, ce qui ne sera pas du tout facile, ont estimé les experts qui ont effectué cette étude. Selon ces experts les réformes structurelles proposées dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale ont pour objectif, d'évoluer vers une gestion intégrée et durable des déchets à l'horizon 2035. " Celle-ci doit permettre aux pouvoirs publics, d'assurer la transition vers une économie circulaire, génératrices de richesse et pourvoyeuses d'emplois et ouvre la voie

vers une économie verte, qui constitue un lien durable entre l'environnement et l'économie", ont-ils expliqué. Parmi les objectifs stratégiques de la SNGID 2035, figure la limitation de la génération des DMA à 1,1 Kg/hab/jour, la prévention des déchets des autres flux et l'encouragement du tri sélectif et du tri à la source de manière à recycler ou composter 30% des DMA, 30 % des déchets spéciaux (dangereux) et 50 % des déchets inertes. " Accroître le rôle du secteur privé fait aussi partie de ces objectifs, dans le but de mener des réformes économiques afin d'inciter le secteur privé à créer 40.000 emplois directement et indirectement liés à la gestion des déchets", souligne la même source. Concernant la valeur ajoutée que pourra assurer ce créneau, une étude réalisée par l'Agence nationale des déchets (AND) estime que la valeur marchande po-

tentielle du gisement des déchets recyclable pourrait atteindre plus 90 milliards de DA par an. Selon cette étude, la récupération et la valorisation des déchets ménagers et assimilés seraient à même de créer de l'emploi en matière de valorisation des déchets notamment plastiques dont les bouteilles des boissons gazeuses et des eaux minérales. Les déchets ménagers issus des bouteilles des boissons gazeuses et des eaux minérales représentent 4% des déchets ménagers, soit 470.000 tonnes/an, et la valorisation de ce type de plastique pourrait créer 7.600 postes d'emploi directs/an, selon l'AND. Le nombre des structures de récupération et de recyclage des déchets non dangereux (DND) s'élevait à 444 structures en 2019, tandis que le nombre d'opérateurs dans ce domaine était estimé à 4080 durant la même année, selon la même étude

Une demande d'une dérogation pour le dédouanement des marchandises a été faite

Eniem : l'usine en attente de kits d'assemblage

Une demande de dérogation spéciale pour le dédouanement de sa marchandise bloquée au niveau du port d'Alger, a été adressée hier aux pouvoirs publics par le Président directeur-général (PDG) de l'Entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM) de Tizi-Ouzou. La demande a été formulée au wali Mahmoud Djamaa lors d'une visite qu'il a effectuée au niveau de l'entreprise à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures. "Nous vous sollicitons à intercéder auprès des pouvoirs publics pour le dédouanement de cette marchandise qui permettra d'assurer l'activité de l'entreprise durant les 2 mois à venir, mars et avril, en attendant la mise en œuvre du plan de relance décidé par les pouvoirs publics" a-t-il demandé au wali qui s'est engagé de son côté, à "transmettre la demande". La marchandise, de la matière première, d'une valeur de 400 millions de DA "a



été importée en juillet 2020, avant l'entrée en vigueur de la décision d'interdiction de l'importation des kits CKD/SKD" a-t-il précisé, soulignant que "le paiement des taxes douanières au tarif d'aujourd'hui, coûtera à l'entreprise, en difficultés financières, près du double de son prix d'acquisition". Pionnier de la filière électroménagère en Al-

gérie, l'ENIEM vit, depuis quelques années, une situation financière difficile, qui a nécessité plusieurs plans de relance. Le dernier en date a été élaboré et présenté aux pouvoirs publics en décembre dernier, suite à l'arrêt technique d'activité d'un mois décidé par la direction de l'entreprise pour cause de rupture de stocks de matière première.

Lutte contre le terrorisme, trafics

L'armée sur tous les fronts

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, la criminalité organisée et l'émigration clandestine et ce, pour préserver et prémunir le pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes, indique, mercredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'ANP ont mené, durant la période du 17 au 23 février 2021, plusieurs opérations dont les résultats dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, « des détachements de l'ANP ont découvert et détruit à Bouira, M'sila, Skikda et Batna, une (1) casemate pour des groupes terroristes et 5 bombes de confection artisanale », ajoute le communiqué du MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans

notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 50 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 9 quintaux et 60,5 kilogrammes que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc ». A ce titre, « des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont intercepté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2ème et 3ème Régions militaires, 16 narcotrafiquants et saisi 759,5 kilogrammes de kif traité, alors que 34 narcotrafiquants ont été arrêtés et 201 kilogrammes de kif traité ainsi que 46492 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans d'autres Régions militaires", selon le communiqué du MDN. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, 85 individus et saisi 14 véhicules, 63 groupes électrogènes, 64 marteaux-piqueurs, 14 détecteurs de métaux, 12 tonnes de mélange de

pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illécite, ainsi que 8,780 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, tandis que 10 autres individus ont été arrêtés et 9 fusils de chasse, 85276 unités de tabac, 3059 unités d'articles pyrotechniques et 450 Smartphones ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Sétif, Tiaret, Tipaza et Tindouf. De même, "des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburant s'élevant à 15 857 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar", selon la même source. Dans un autre contexte, les Garde-côtes "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 212 individus dont 22 Marocains, à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Mostaganem, Aïn Temouchent, Tlemcen, Chlef, Annaba, El-Tarf et Skikda, alors que 56 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Saïda, Adrar et Ouargla", conclut le communiqué du MDN.

MALGRÉ LE PIC DE LA CONSOMMATION INTERNE

L'électricité algérienne s'exporte bien

Après une forte croissance lors des années précédentes, la société algérienne de production et de Distribution de l'Electricité (SPE), a enregistré une baisse de la consommation de l'énergie électrique dans le pays durant l'année écoulée. « (...) la croissance de la consommation a atteint 3 %, soit une réduction de moitié du taux annuel habituellement enregistré », a souligné le Président-directeur général de cette filiale de la Sonelgaz, Sabri Lazhari, dans un entretien accordé à l'APS. Par contre, le responsable a indiqué que la consommation atteindra un pic vers l'été prochain. Ce pic sera de e 16.500 MW durant l'été de l'année en cours alors que les capacités de production nationale avoisinent les 22.000 MW, a-t-il tenu à préciser. Au cours des dernières années, la consommation de l'électricité dans le pays a atteint des records, selon Sabri Lazhari. Il a rappelé qu'une période de « boom » avait été enregistrée entre 2005 et 2014 lorsque la croissance annuelle de consommation était de 7 à 8 %. Par la suite, la période 2015-2019 a vu ce taux d'évolution fléchir à 5-6 % annuellement, « même si ce chiffre reste très important, ce qui est un signe de développement économique et social ». En plus de la consommation interne, la SPE exporte une partie de l'énergie électrique vers l'étranger. Lezhari a indiqué que les interconnexions avec les pays voisins a permis d'exporter en 2020 entre 300 à 350 MW. Cependant, a-t-il estimé, « il est nécessaire de renforcer les interconnexions entre pays pour hisser les capacités de l'Algérie à exporter, même si ce sont des projets onéreux ». Toujours dans le chapitre coopération, la société algérienne génère des revenus grâce à ses interventions dans des pays étrangers. Ainsi, Sabri Lazhari a indiqué que la SPE prévoit d'envoyer des équipes en Irak à partir du mois d'avril prochain à la demande de son partenaire General Electric (GE). D'autres équipes sont actuellement en Libye, sollicitées par la société d'électricité libyenne. « Les collaborations internationales nous ont permis en 2020 de générer entre 150.000 à 200.000 dollars grâce aux cadres nationaux de SPE. En 2021 nous ambitionnons d'atteindre plusieurs millions de dollars », a-t-il affirmé. Cette coopération internationale a commencé il y a quelques mois déjà. Une première équipe d'une douzaine de techniciens et d'ingénieurs SPE s'est rendue en octobre dernier en Libye, à la demande du président de la République, pour réparer une panne au niveau de la centrale électrique de Khoms alimentant Tripoli. La centrale est d'une capacité similaire à celle du Hamma d'Alger (près de 500 MW). La première unité de la centrale libyenne avait pu être ainsi remise en service en 8 jours. « Depuis, cette intervention, qui avait un caractère relationnel entre deux pays voisins, s'est développée en une relation commerciale », a souligné M. Lezhari, précisant que cette fois, la société d'électricité libyenne a sollicité la SPE pour envoyer une équipe afin de réaliser des diagnostics au niveau de trois stations : Khoms, Zaouia et Tripoli afin de préparer le pic de consommation estival.

Saïd Sadia

Séisme à Rasfa (Sétif) Pas de dégâts matériels ou humains (Protection civile)

La secousse tellurique de magnitude 4,8 sur l'échelle ouverte de Richter, enregistrée mercredi dans la commune Rasfa (54 km au Sud de Sétif), a provoqué un état de panique parmi la population locale sans causer toutefois de dégâts humains ou matériels, a rapporté la Protection civile. La secousse tellurique, enregistrée mercredi à 02H51, "n'a pas causé de dégât humain ou matériel", a affirmé à l'APS, le chargé de communication et de l'information auprès de la direction lo-

cale de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra. "Une unité relevant de ce corps constitué était sur place dès l'enregistrement de la secousse pour inspecter et évaluer la situation et prendre en charge les citoyens en cas de nécessité", a-t-on ajouté. Les unités de la Protection civile dépendant de la région Sud de la wilaya munies de tous les moyens logistiques et humains nécessaires ont été mobilisées pour faire face à tout éventuel incident ou urgence, selon la même source. La se-

cousse tellurique, dont l'épicentre a été localisé à 9km au Sud-ouest de Rasfa, a été ressentie par les habitants de la région et quelques communes limitrophes comme Ain Azel, Salah Bey (Sétif) et Magra dans la wilaya de M'Sila, a-t-on indiqué, précisant que la majorité des habitants notamment ceux de la cité Rassissi dans le sud de Rasfa ont quitté leurs maisons. L'unité de la protection civile conduite par le directeur de wilaya de la Protection civile en compagnie des autorités locales et les services de

sécurité se sont rendus sur les lieux pour évaluer la situation en vue de prendre les mesures nécessaires en prévision de tout éventuel urgence, a fait savoir le capitaine Lamamra. Pour sa part, le vice président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Rasfa, Abdelhalim Benhah a affirmé "qu'aucune fissure n'a été signalé dans les maisons ou les constructions", à l'exception, a-t-il ajouté de "quelques chutes de pierre sur la route nationale RN28 reliant Sétif à M'Sila".

E.R

CHU d'Oran

La chirurgie endoscopique du nez et de l'oreille entamée



Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran a lancé, récemment, la chirurgie endoscopique du nez et de l'oreille, une première dans l'Ouest du pays, a-t-on appris mardi de la cheffe de service ORL de cet établissement sanitaire. "C'est le premier service ORL dans l'Ouest du pays à adopter cette technique, qui permet d'effectuer des interventions chirurgicales du nez et de l'oreille sans aucune ouverture visible. Juste une petite incision

à l'intérieur sans laisser de séquelles pour le patient", a souligné, à l'APS, Zoubida Serradji. Elle est réalisée au moyen d'un endoscope grossissant (mince tube doté d'une extrémité lumineuse) inséré dans les narines et l'appareil auditif, a-t-elle expliqué. L'avantage de cette technologie est que les textures peuvent être affichées dans les moindres détails. Grâce à cette méthode, les structures qui ne doivent pas être endommagées dans le nez ou l'oreille, sont mieux

protégées. Elle préservera également le volet esthétique principalement pour la chirurgie du nez puisque "aucune ouverture extérieure, aussi petite qu'elle soit, ne sera faite", a-t-elle mis en exergue. "L'utilisation de cette technique accélérera inéluctablement le processus de guérison par rapport à d'autres procédures chirurgicales et de ce fait, la durée d'hospitalisation sera largement diminuée", a-t-elle fait savoir.

R.T

Jijel

7 membres d'une famille blessés dans l'explosion d'une bouteille de gaz à Chohna

Sept (7) membres d'une famille ont été blessés dans l'explosion d'une bouteille de gaz butane à leur domicile dans la localité Zouitna, commune de Chohna (à 50km au Sud-est de Jijel), a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Protection civile. Quatre unités opérationnelles de la protection civile de Jijel sont intervenues mardi soir sur le lieu du sinistre pour prodiguer les pre-

miers soins aux victimes souffrant de brûlures et fractures avant leur évacuation vers l'hôpital Medjdoub Said de la commune Taher, a déclaré, à l'APS, la chargée de communication, le capitaine Ahlam Boumala. Sept (7) autres personnes étaient dans un état de choc, selon la même source, qui a précisé que l'âge des victimes oscille entre 5ans et 66 ans. Trente (30) éléments de la Protection ci-

vile, tous grades confondus, ont été mobilisés dans le cadre de cette intervention, qui a duré près de 4 heures, a ajouté le capitaine Boumala. L'explosion a eu lieu au premier étage d'une maison individuelle de 3 niveaux, selon les précisions fournies par la même source, qui a indiqué que les murs du premier étage se sont effondrés et ceux du deuxième étage présentent des fissures.

CHU D'ORAN

La chirurgie endoscopique du nez et de l'oreille entamée

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran a lancé, récemment, la chirurgie endoscopique du nez et de l'oreille, une première dans l'Ouest du pays, a-t-on appris mardi de la cheffe de service ORL de cet établissement sanitaire. "C'est le premier service ORL dans l'Ouest du pays à adopter cette technique, qui permet d'effectuer des interventions chirurgicales du nez et de l'oreille sans aucune ouverture visible. Juste une petite incision à l'intérieur

sans laisser de séquelles pour le patient", a souligné, à l'APS, Zoubida Serradji. Elle est réalisée au moyen d'un endoscope grossissant (mince tube doté d'une extrémité lumineuse) inséré dans les narines et l'appareil auditif, a-t-elle expliqué. L'avantage de cette technologie est que les textures peuvent être affichées dans les moindres détails. Grâce à cette méthode, les structures qui ne doivent pas être endommagées dans le nez ou l'oreille, sont mieux protégées. Elle pré-

servera également le volet esthétique principalement pour la chirurgie du nez puisque "aucune ouverture extérieure, aussi petite qu'elle soit, ne sera faite", a-t-elle mis en exergue. "L'utilisation de cette technique accélérera inéluctablement le processus de guérison par rapport à d'autres procédures chirurgicales et de ce fait, la durée d'hospitalisation sera largement diminuée", a-t-elle fait savoir.

M.L

Accidents de la circulation

Un mort et 110 blessés en 24 heures (Protection civile)

Une personne a trouvé la mort et 110 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique mercredi un communiqué de la Protection civile. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 51 opérations de sensibilisation à travers huit wilayas (36 communes) pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de distanciation sociale. Dans le même cadre, 49 opérations de désinfection générale ont été effectuées à travers huit wilayas (25 communes) ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publiques et privés, quartiers et ruelles, précise la même source, ajoutant que les deux opérations ont mobilisé un total de 207 agents de la Protection civile tous grades confondus, 47 ambulances et 20 engins d'incendie. Les agents de Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à six personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Boumerdes et Médéa. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de trois incendies urbains dans les wilayas de Chlef, Sétif et Oran, ajoute la même source, précisant que l'incendie de Sétif a causé des gênes respiratoires à 12 personnes. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus suite à une explosion d'une bouteille de gaz butane à l'intérieur d'un domicile à Tahir (Jijel), causant des blessures à 14 personnes.

Des vents forts souffleront jeudi sur plusieurs wilayas du sud

Des vents forts souffleront mercredi et jeudi sur plusieurs wilayas du sud du pays, parfois en rafales avec des soulèvements de sable locaux réduisant la visibilité, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par le Centre national des prévisions météorologiques. Les wilayas concernées par ce BMS, de niveau de vigilance orange, sont El Oued, Ouargla, Touggourt, Ghardaïa, Sud de Laghouat, Sud d'El Bayadh, El Golea, Timimoune, Adrar, In Salah et Illizi. Les vents de direction Est à Nord-Est souffleront à une vitesse entre 60 et 70 km/h avec rafales atteignant ou dépassant parfois 80 km/h, durant la validité du BMS qui court de mercredi à 10h00 à jeudi à 12h00.

J.K

Aquaculture à Aïn Defla

Une production de 800 tonnes en 2020, en hausse par rapport à 2019

Une production de 800 tonnes de poissons a été réalisée par le secteur de l'aquaculture à Aïn Defla durant l'année dernière, en hausse de 28 % par rapport au bilan de l'année 2019, a-t-on appris mercredi du directeur local de la pêche et des ressources halieutiques. L'augmentation du nombre de concessionnaires et d'investisseurs ayant opté pour l'aquaculture au niveau des barrages de la wilaya (18 en 2020 contre 11 durant l'année 2019), explique en grande partie, cette hausse, a précisé Samer Djilali, signalant qu'à elle seule, la ferme pilote de Djendel, entrée en production il y a deux ans, a réalisé une production de 192 tonnes. A la faveur de cette production, la wilaya de Aïn Defla a occupé la première place durant la période considérée par rapport aux wilayas de l'intérieur du pays et la troisième à l'échelle nationale (par rapport à

l'ensemble des wilayas), dont les wilayas côtières, a-t-il signalé. "Comme il est connu de tous, la tutelle a classé les wilayas du pays côtières (au nombre de 14) et celles de l'intérieur du pays (34) et nous nous réjouissons d'avoir occupé la première place dans la seconde catégorie avec une production totale de 78 % au moment où à l'échelle nationale (classement incluant aussi bien les wilayas côtières que celles de l'intérieur du pays), nous avons occupé la troisième place, réalisant 41 % de la production totale réalisée", a-t-il observé. Tout en mettant en exergue l'impact de l'aquaculture en matière de sécurité alimentaire et de création de postes d'emploi, il a soutenu que la production réalisée l'année dernière sera « certainement » dépassée durant l'année en cours, émettant ses propos par le lancement de "3 à 4 projets" dans ce segment d'activité. Faisant remarquer que le sandre des eaux douces de Aïn

Defla est particulièrement prisé de la part des férus du poisson, il a émis le souhait de voir l'exportation de cette variété de poissons, entamée il y a quelques années vers la France, la Tunisie et la Hongrie, reprendre à la faveur de la décruce enregistrée en matière de propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). Nonobstant le rôle de l'aquaculture en tant que "créateur de richesses", M. Samer a, par ailleurs, mis en évidence le rôle de ce créneau en tant que source de fertilisants pour les sols agricoles. "L'aquaculture représente une + valeur ajoutée + aux activités agricoles dans la mesure où les résidus de matières organiques aquacoles constituent une source de fertilisants dont l'impact est bénéfique pour les sols agricoles", a-t-il relevé, mettant l'accent, à ce propos, sur la nécessité d'optimiser les 5 barrages et les nombreuses retenues collinaires que compte la wilaya.

Nouvelles brèves des wilayas

AIN DEFLA

- Les services de sécurité de Aïn Defla ont arrêté récemment à Khémis Miliana un individu (41 ans) s'adonnant au trafic illicite des comprimés psychotropes dont ils ont saisi 1.822 unités, a-t-on appris mardi de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Suite à des informations faisant état d'un individu procédant au stockage d'une importante quantité de psychotropes au niveau de son domicile situé à la cité Sidi Maâmar de Khémis Miliana en vue de la revendre, les éléments de la 5ème sûreté urbaine de la même ville ont mis en place un plan minutieux visant son arrestation, a-t-on indiqué. Après avoir identifié le présumé coupable, les policiers, munis d'un mandat de perquisition, l'ont arrêté mardi dernier au niveau de son domicile, dont la fouille minutieuse leur a permis de mettre la main sur 1822 comprimés psychotropes et 37 flacons contenant des solutions hallucinogènes, a-t-on fait savoir. Deux téléphones portables ainsi qu'une importante somme d'argent découlant vraisemblablement des revenus de son activité répréhensible ont également été retrouvés, a-t-on encore détaillé. Présentés dimanche devant les instances judiciaires de Khémis Miliana en vertu d'un P.V dressé à son encontre, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué de même source.

CONSTANTINE

- Un total 441 clients de la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (Seaco) ont recouru au paiement en ligne des factures de consommation d'eau potable durant 2020, a indiqué mardi à l'APS, la responsable de la communication de cette entreprise, Wassila Benchaoui. Cette responsable a précisé, à ce propos, que le mode de paiement en ligne par carte interbancaire (CIB) et la carte d'Algérie Poste Edahabia, initié à partir de janvier 2020, a constitué une alternative aux clients de la Seaco ne souhaitant pas faire le déplacement dans les agences commerciales, notamment durant l'épidémie de coronavirus, et ce, par le biais d'un espace client créé à cet effet sur le site de l'entreprise. La même source a également fait savoir que le nombre de clients redevables à la Seaco s'élève à 260 350 au 31 décembre dernier, un nombre correspondant à celui des clients de l'entreprise qui ne sont pas acquittés du paiement de leur consommation d'eau potable au cours de l'année 2020, soulignant qu'en dépit du cumul des factures impayées l'entreprise n'a pas procédé à la suspension de l'alimentation en eau potable des foyers. Par ailleurs, concernant le montant total des créances de la consommation de l'eau potable durant l'année écoulée, la même source a relevé que ce dernier a atteint 5 457 862 DA, dont 3 947 262 DA sont détenus par les particuliers et 1 016 789 DA par les administrations. Mme Benchaoui a ajouté, en outre, que 343 140 DA de créances sont détenues par le secteur du commerce, tandis que celui de l'industrie cumule pour sa part 150 677 DA de créances impayées au cours de l'exercice 2020. La Société de l'eau et de l'assainissement de la wilaya de Constantine compte 23 agences commerciales et une longueur de réseau de distribution d'eau potable de 1709 km et un réseau d'assainissement de 931 km.

MOSTAGANEM

- Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont enregistré, l'année dernière, une baisse du nombre d'accidents de la circulation en milieu urbain par rapport à 2019, a-t-on appris mardi de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Le bilan annuel des activités des unités de la sûreté de circulation signale que le nombre d'accidents de la route enregistrés sur le territoire de compétence de la police a connu, l'an dernier, une légère baisse par rapport à 2019 avec en parallèle avec une baisse du nombre de morts et de blessés. Ainsi, 408 accidents de la circulation ont été enregistrés en 2020 faisant 14 morts et 500 blessés à des degrés différents de gravité contre 441 accidents causant 15 morts et 559 blessés en 2019, a-t-on précisé. Les unités de sécurité routière ont contrôlé 45.000 véhicules lors de patrouilles pédestres et motorisées et à travers le radar, relevant 15.235 délits et infractions, le retrait de 4.203 permis de conduire et la mise en fourrière de 737 véhicules. Parallèlement, l'équipe de lecteurs de plaques d'immatriculation des véhicules a noté plus de 665 000 véhicules ce qui a permis de récupérer 47 véhicules faisant l'objet d'une enquête, ajoute-on de même source. Concernant l'activité des services de sûreté de wilaya dans le domaine de la mise en œuvre de mesures préventives contre le Coronavirus, l'année dernière il a été relevé 8713 infractions liées au non-port de masque de protection, 4219 infractions des mesures de confinement à domicile et 518 liées au non-respect de la distanciation physique. Dans le cadre des mêmes dispositions, les mêmes unités ont mené près de 20 000 campagnes de sensibilisation d'information et 720 opérations de désinfection, et au cours de cette période, 89 affaires de monopole et de spéculation sur les prix des produits alimentaires et pharmaceutiques ont été enregistrés, conclut-on.

Repêchage d'un cadavre en état de décomposition avancée à Oued El Harrach (Protection civile)



Les éléments de la Protection civile de l'Unité principale et l'Unité secondaire d'El Harrach (Alger), ont repêché mercredi un cadavre en état de décomposition avancée à Oued El Harrach, a indiqué une source de la Protection civile. "Les agents de la Protection civile relevant

de l'Unité principale et de l'Unité secondaire d'El Harrach sont intervenus, mercredi aux environs de 08h00, pour "repêcher le cadavre d'une femme, en état de décomposition avancée, découvert par des citoyens au niveau de Oued El Harrach, plus précisément sous le pont", a indiqué à l'APS le

Lieutenant Benkoura Rachid. Le cadavre a été transporté vers la morgue de l'hôpital Salim Zmirli, a indiqué le même responsable, ajoutant qu'une enquête avait été ouverte par les services de sécurité, en vue d'identifier la victime et déterminer les causes du décès.

Mascara

Mise en service de réseaux d'approvisionnement en gaz naturel au profit de 300 foyers

Des réseaux de gaz naturel ont été mis en service, mercredi, pour approvisionner 349 foyers situés au niveau des communes de "Hacine" et de "Guetna", à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Ont bénéficié de cette opération, 349 familles au douar "Ouled Bentayeb" dans la commune de Guetna à la faveur de ce projet financé par la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour un coût de 2,23 millions DA, selon le direc-

teur de l'unité de Mascara de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Fouad Boudaoud. Dans la commune de Hacine, il a été procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 150 foyers du village "Machhour" et de 150 autres de la localité de "Ouled Hamou", pour une enveloppe globale de 21 millions DA de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-on indiqué. Le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda a fait savoir, dans une déclaration à la presse en marge des festivités célébrant ce double anni-

versaire, que 20.000 familles de la wilaya ont été raccordées, durant l'année écoulée, au réseau de gaz naturel, annonçant la mise en exploitation d'un réseau de gaz naturel au mois de février en cours, au profit de 8.000 foyers dont certains sont déjà dotés. Le programme de célébration du double anniversaire de nationalisation des hydrocarbures et de création de l'UGTA comprend également une visite d'une laiterie publique "El Emir" dans la commune de Tizi, en plus d'une virée dans la ville de Bouhanifia au profit de travailleurs et cadres syndicaux.

ZONES D'OMBRE

Plusieurs types d'installations de kits solaires photovoltaïques opérationnelles à Sidi-Bel-Abbès (CEREFÉ)

Plusieurs types d'installations de génération autonome d'électricité solaire photovoltaïque sont déjà opérationnelles dans différentes zones d'ombre au niveau de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, a indiqué mercredi un communiqué du Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREFÉ). Moins d'un mois après sa signature, le 2 février en cours, la convention cadre de coopération entre le CEREFÉ et le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire (MICLAT), est déjà mise en application de manière "très concrète", a souligné la même source. A cet effet, une délégation commune constituée de cadres des deux institutions, dont trois du CEREFÉ, s'est déplacée vers la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, pour une mission de trois jours de travail plein dès dimanche 21 février, afin "d'évaluer de visu l'état d'avancement de la dotation en énergie des zones d'ombre qui y ont été recensées". Ceci, explique le communiqué, est fait notamment suite à l'attribution par Monsieur le Premier ministre, durant sa dernière visite, d'une enveloppe supplémentaire de 400 millions de dinars, allouée exclusivement au parachèvement du programme visant l'alimentation en électricité et gaz des populations qui résident dans les zones isolées du sud de la wilaya. Dans cette optique et au titre de l'élaboration d'un plan d'assistance technique efficace aux autorités locales quant à la réalisation du volet énergie solaire, les cadres du CEREFÉ et leurs collègues du MICLAT, accompagnés par tous les responsables locaux en charge, ont effectué



plusieurs visites de terrain, notamment à la frontière administrative Sud de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès avec celle de Naâma. Ainsi, plusieurs types d'installations de gé-

nération autonome d'électricité solaire photovoltaïque déjà opérationnelles, ont pu être visitées au niveau de certaines habitations isolées et servi de support concret à

des discussions franches sur les choix techniques adoptés et les possibilités de les rendre encore plus efficaces et surtout facilement et durablement exploitables par les populations concernées. Quant à l'alimentation en gaz, le choix par les autorités de la wilaya de l'approche par gaz propane, semble être "avantageux" dans la mesure où dix bouteilles (2x5) de 35 kg, mobilisées en permanence pour chaque habitation, peuvent assurer une autonomie de plus de six mois, avec en plus l'accord de la représentation locale de Naftal d'assurer à l'avenir des points de distribution assez rapprochés des populations concernées, souligne le CEREFÉ. Parallèlement aux visites de terrain, "jugées à elles seules pleines d'enseignements", le document a signalé que deux réunions de travail, regroupant l'ensemble de la délégation CEREFÉ-MICLAT avec le Wali de Sidi-Bel-Abbès et tous ses collaborateurs concernés, ont été tenues au siège de la wilaya. Les débats ont permis, entre autres, d'identifier des formules assez précises de coopération entre les différentes parties en présence, afin de "concrétiser les objectifs assignés à court terme et en déduire des modèles pouvant aider à montrer que les ressources renouvelables peuvent être avantageusement mises au service pour le bien-être de tous". Des visites similaires sont également programmées dans d'autres wilayas dupays afin d'orienter les investissements dans l'énergie solaire vers des systèmes performants, durables, optimisés et adaptés aux spécificités de chaque région, assure le CEREFÉ.

Tindouf

Mise en service d'un réseau d'alimentation en gaz naturel de 400 foyers

Quatre-cents (400) foyers ont été recordés mercredi au réseau d'alimentation en gaz naturel au niveau de la zone d'extension urbaine "El-Hikma" dans la ville de Tindouf dans le cadre des festivités commémoratives du 65ème anniversaire de la création de l'Union générale des

travailleurs algériens (UGTA) et du 50ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. Cette opération fait partie d'un ambitieux programme, d'un montant de 300 millions DA, de raccordement en cette énergie de 4.000 foyers, structurés en huit regroupements dans cette zone urbaine classée

zone d'ombre. Le wali de Tindouf, Youcef Mahiout, a, à cette occasion, insisté sur le nécessaire parachèvement de ce projet avant l'avènement du mois sacré de Ramadhan en vue de garantir cette énergie vitale à la population de cette zone.

Journée nationale de la Casbah

80% du patrimoine bâti de la Casbah d'Alger classé "rouge"

Les récentes études d'expertise technique réalisées par l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) montrent que "80% du patrimoine bâti de la Casbah d'Alger est classé "rouge" (bâtisses menaçant ruine), a révélé mardi le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de la Casbah (Alger), Amar Zetili. "Les récentes études d'expertise technique réalisées par l'Organisme national de contrôle technique de la construction montrent que "80% du patrimoine bâti de la Casbah d'Alger est classé +rouge+ (bâtisses menaçant ruine)", a déclaré M. Zetili à l'APS à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Casbah (23 février), précisant que les résultats de l'expertise avaient été soumis aux services de la wi-



laya d'Alger. L'expertise du CTC, réalisée entre juin et septembre 2020, a ainsi permis de dresser un état des lieux du vieux bâti de la Casbah après l'effondrement et la détérioration de certaines bâtisses, a-t-il dit, rappelant que 1.060 familles de la Casbah avaient été relogées depuis 2018. Mettant en avant les efforts de l'Etat pour la prise en charge du dossier de la Casbah, le responsable a rappelé le récent Conseil

interministériel, présidé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et consacré à l'examen du dossier de sauvegarde, de réhabilitation et de préservation de la Casbah d'Alger et les engagements pris pour la protection de ce site historique. A ce propos, le même intervenant a fait savoir que le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) "limitait les prérogatives de la commune et ne lui permettait pas d'intervenir en matière de restauration", appelant à la nécessité de revoir cette loi. Or, poursuit le président de l'APC, le rôle de la commune consiste uniquement à signaler au ministère de la Culture les éventuels cas d'effondrement. **AMINE.R**

Constantine

Ouverture d'un Salon du tourisme et de la culture

Un Salon du tourisme et de la culture a été ouvert mardi au Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles "Palais Ahmed Bey" de Constantine à l'occasion de la célébration de la Journée du patrimoine culturel arabe et la Journée arabe du tourisme. Une vingtaine d'exposants (agences de tourisme et associations à caractère culturel et touristique) ont pris part à ce salon "purement constantinois" qui se veut une "opportunité pour faire valoir les potentialités touristiques et culturels dont recèle cette wilaya", a souligné le directeur local de la Culture et des Arts, Aribi Zitouni. L'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC) figure également parmi les "animateurs" de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, a souligné le responsable, mettant l'accent sur l'importance du tourisme archéologique, que cet organisme s'attèle à valoriser à travers la programmation de circuits touristiques dans les différents sites archéologiques mis sous sa coupe. L'accès au palais du Bey sera gratuit tout au long de cette manifestation, a fait savoir M. Zitouni, indiquant que le choix de ce monument historique pour l'organisation de ce salon "n'était pas fortuit", car considéré depuis toujours comme l'une des destinations privilégiées des visiteurs de la wilaya. Rappelant la conjoncture sanitaire actuelle, qui a "contribué" à la promotion du tourisme local, le responsable a estimé que l'organisation de ce genre de manifestation "favorisera davantage" le tourisme local car mettant en avant les divers services offerts en la matière. Le coup d'envoi de la manifestation a été donné par le wali Ahmed Abdelhafid Saci, qui a réitéré l'engagement de son administration à accompagner tous les acteurs versés dans le domaine culturel et touristique pour promouvoir la destination Constantine.



Le travail à temps partagé constitue une formule permettant d'employer à temps partiel des salariés qui travaillent pour plusieurs entreprises. En quoi consiste-t-elle et quels sont ses avantages ? Selon la 4^{ème} édition du Baromètre annuel du temps partagé dont le questionnaire a été transmis fin 2018 à l'ensemble des professionnels du temps partagé et a permis d'obtenir plus de 250 réponses (+45 % / édition précédente), notamment par l'apport des salariés des groupements d'employeurs (24% des répondants / 5% précédemment). Le baromètre met en exergue que

*93% des répondants souhaitent rester à temps partagé afin de profiter de la diversité des missions (35%) et d'être autonome (26%),

*le Travail à temps partagé se développe dans l'ensemble du territoire national et des secteurs d'activité,

*la majorité sont des professionnels agueris (75% ont 40 ans et +) mais leur ancienneté dans le temps partagé est encore limitée (16% le pratique depuis plus de 5 ans).

*l'entreprise adhère pleinement à ce mode de travail pour la flexibilité (27%) et l'expertise plus pointue (25%) de ces professionnels à temps partagé.

Ce baromètre souligne que de nouvelles tendances se dessinent. Le taux de non-cadre est en hausse à 25% contre 11% auparavant, et 41% des professionnels sont à temps plein alors qu'ils étaient 22% l'année

dernière).

Le système du travail à temps partagé

La personne qui souhaite travailler à temps partagé signe un contrat de travail avec un groupement d'employeurs ou avec une société de travail à temps partagé dont elle est salariée. Ce contrat de travail permet notamment à plusieurs employeurs de se regrouper en créant une association ou une coopérative d'employeurs. Ces derniers peuvent recourir à un salarié en temps partiel mais qui travaille finalement à temps plein. Chaque fois qu'une entreprise membre du groupement fait travailler le salarié, elle doit simplement payer une facture au groupement d'employeurs en rétribution de sa prestation de recrutement et de gestion du salarié.

Les entreprises de travail à temps partagé

Elles offrent aux entreprises qui ne font pas partie d'un groupement d'employeurs la possibilité de recourir à des salariés à temps partagé qu'elles ont recrutés. Cette activité peut aussi être exercée par les entreprises d'intérim, mais la loi exige que toute entreprise souhaitant fournir ce genre de prestation soit titulaire d'une garantie délivrée par un organisme financier pour assurer le paiement des salaires et des charges sociales. Comme c'est le cas avec les entre-

prises de travail temporaires, le travail à temps partagé se caractérise par une relation mettant en rapport deux personnes morales (l'entreprise de travail à temps partagé et son client) ainsi que le salarié.

Le contrat de travail entre l'entreprise de travail à temps partagé et le salarié

Il s'agit d'un contrat conclu en application du Code du Travail qui en principe doit être à durée indéterminée. Par conséquent, il prévoit une période d'essai dont la durée nécessite d'être précisée. Le groupement d'employeurs (ou la société de travail à temps partagé) ne peut y mettre fin qu'en se conformant à la procédure de licenciement prévue par la loi. Par ailleurs, si le salarié travaille en dehors de l'Algérie, son employeur s'engage à prendre en charge son rapatriement. Le salarié doit toujours bénéficier d'une rémunération et d'avantages identiques à ceux qui sont accordés à toute personne qui occupe un poste comparable dans l'entreprise utilisatrice. Ainsi, il pourra profiter des avantages octroyés par le comité d'entreprise, à savoir le restaurant d'entreprise et les autres avantages sociaux tels que des possibilités de vacances à prix réduits. Le contrat liant l'entreprise utilisatrice au groupement d'employeurs (ou à la société de travail à temps partagé) Il s'agit d'un contrat à caractère commercial qui précise le contenu des tâches qui seront confiées au salarié, la durée prévue

pour la mission, la qualification qu'il possède, les horaires de travail et la rémunération accordée. En outre, l'entreprise utilisatrice doit s'engager à assurer l'application des dispositions légales et conventionnelles et à faire en sorte que le salarié bénéficie de conditions de travail correctes.

Travail à temps partagé Avantages pour les employeurs et les salariés

1-Les avantages pour les employeurs

Le travail à temps partagé constitue une solution intéressante pour les PME qui ont besoin de compétences spécifiques, mais dont la taille et la structure ne permettent pas le recrutement d'un cadre ou d'un employé à temps plein. Il en résulte que le recours au temps partagé s'effectue même pour des postes à responsabilité tels que directeur financier, directeur du personnel ou directeur des réseaux informatiques.

2-Les avantages pour les salariés

Pour un salarié, le travail à temps partagé lui assure de posséder un travail à temps plein. Le fait de travailler chez plusieurs employeurs lui permet de faire des tâches plus variées et d'avoir des expériences plus enrichissantes. Les salariés profitent d'une plus grande autonomie dans le travail et d'une meilleure stabilité d'emploi car ils sont moins exposés aux conséquences d'une dégradation de la situation de leur employeur.

s.k

Bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)

Le bénéfice avant intérêts et impôts (BAII) indique dans quelle mesure une entreprise génère des revenus sur une période donnée. Le BAII apparaît sur l'état des résultats avant la déduction des intérêts et des dépenses ou des revenus d'événements ponctuels, et fournit à l'entreprise le portrait le plus précis de son potentiel d'exploitation. Voilà pourquoi on l'appelle souvent «bénéfice d'exploitation» ou «profit d'exploitation». On peut comparer le BAII d'une entreprise à celui d'autres entreprises dans le même secteur afin d'en évaluer la performance. Puisque toutes les entreprises engagent des dettes différentes et encourent événements ponctuels différents, on ob-



tient une perspective plus juste en comparant les données avant ces déductions. Les propriétaires d'entreprise et les gestionnaires utilisent le BAII pour comparer les résultats à leur planification et pour faire des ajustements pendant la période d'exploitation en cours. On effectue aussi des analyses de tendances pour planifier et ajuster sur de plus longues périodes. Les investisseurs utilisent le BAII pour décider s'ils veulent modifier leur participation dans une entreprise. Les banquiers l'utilisent comme donnée secondaire pour accorder de la dette supplémentaire – la donnée principale étant le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et dotations aux amortissements).

Le 7 points clés à vérifier lors de la rédaction de vos statuts



Vous allez choisir la forme juridique qui correspond aux besoins de votre business, il ne vous reste plus qu'à rédiger vos statuts... Ceux-ci définissent les règles de fonctionnement de votre société et les relations entre vos associés et vous. Cependant, l'obligation de rédiger des statuts lors de la création d'une entreprise dépend de la forme juridique que vous choisissez de lui donner. Ainsi, vous n'avez pas à rédiger de statuts si vous choisissez de créer :

- une entreprise individuelle (EI)
- une entreprise individuelle à responsabilité limitée (EURL)
- une micro-entreprise.

En revanche, il est obligatoire de rédiger des statuts si vous optez pour une des formes juridiques suivantes :

l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

la société à responsabilité limitée (SARL)

la société anonyme (SA)

la société par action simplifiée (SAS)

la société en nom collectif (SNC)

la société coopérative de production (SCOP)

la société en commandite par actions (SCA) et société en commandite simple (SCS).

Nom de la société ou dénomination sociale

Vous pouvez choisir n'importe quel nom, sauf :

- S'il s'agit d'une marque connue
- Si le nom a déjà été déposé à l'INPI
- Si une autre société a déjà utilisé ce nom et qu'elle exerce son activité dans un domaine voisin (référence à la clientèle et à la zone géographique)

La dénomination sociale identifie votre entreprise en tant que personne morale.

La nomination du dirigeant doit être citée soit dans les statuts eux-mêmes, soit dans un acte séparé, appelé annexe aux statuts. L'avantage de cette seconde pratique c'est que vous pouvez modifier les statuts et les faire réenregistrer à chaque changement de dirigeant.

Dans le cas d'une nomination du dirigeant par acte séparé, les statuts doivent le préciser clairement au chapitre nomination du dirigeant. La durée de fonction du dirigeant doit être précisée, ainsi que l'étendue de ses pouvoirs, éventuellement sa rémunération, la possibilité de le révoquer, les conditions de nomination d'un autre dirigeant... A noter qu'il est important de bien définir le statut du dirigeant car celui-ci peut avoir des répercussions sur ses biens propres.

Penser également à prendre un nom de domaine internet pour votre entreprise, avant de déposer vos statuts au greffe du tribunal de Commerce, c'est-à-dire à rendre public le nom de votre société.

Nom des associés

Vous devez dans vos statuts, inscrire les noms, prénoms, date et lieu de naissance, domiciliation et régime matrimonial des personnes physiques (et nom, domiciliation et N° SIRET des personnes morales). Les statuts organisent la répartition des pouvoirs dans votre société, notamment entre le dirigeant et l'assemblée des associés. Vous

devez citer les associés de votre société, ainsi que leurs nombres de parts sociales détenues. Il est également recommandé de prévoir dans vos statuts une clause d'agrément en cas de cession des parts sociales détenues par vos associés. Dans le cas contraire, et sans précision sur la cession de parts sociales, les associés pourraient à tout moment céder leurs parts à des personnes étrangères à la société et ainsi permettre l'entrée de nouveaux associés sans que vous puissiez vous y opposer.

Activité de la société

N'hésitez pas à rédiger une définition assez large de votre activité, pour ne pas être gêné, si le champ de vos interventions s'élargit. Toutefois, vous pouvez prévoir une solution de secours en inscrivant une phrase élargissant votre activité. L'objet de la société définit les domaines d'activités dans lesquels votre entreprise interviendra. Si vous n'êtes pas assez large dans la définition de votre champ d'action vous serez gêné par la loi. Cette partie vous servira aussi de référence pour l'attribution du code APE (activité principale exercée) qui classe les entreprises françaises par type d'activité.

Montant du capital social

Dans les statuts, le montant du capital, ainsi que sa décomposition doivent être mentionnés. Si le capital a été défini à 5.000 DA, il pourra être réparti en 500 actions (ou parts sociales pour une SARL), de 10 DA de valeur chacune, par exemple.

Adresse du siège social

Il est obligatoire de préciser l'adresse du siège social dans vos statuts et aussi lors de l'immatriculation de la société. L'entrepreneur doit être en mesure de justifier qu'il peut utiliser cette adresse pour son entreprise. Si le siège social est fixé au domicile du président ou du gérant, il suffira de compléter une attestation de domiciliation et de fournir la copie d'un justificatif de domicile.

Date de clôture des comptes

Pour finaliser la rédaction de statuts, vous devez préciser la date de clôture des comptes. La durée du premier exercice n'est née pas nécessairement de 12 mois et votre exercice comptable n'est pas forcément basé sur l'année civile. En règles générales, vous devez inscrire une phrase de ce type dans vos statuts : « La date de clôture des comptes annuels est fixée au 31 décembre »

L'enregistrement des statuts

Vous devez établir ou faire établir 4 exemplaires originaux de vos statuts. Ces 4 exemplaires doivent être datés et signés par les associés (présents au moment de la création) et sur chaque original des statuts. Vous avez un mois pour faire enregistrer les statuts que vous avez datés et signés. L'enregistrement de ces statuts se fait auprès du Centre de Formalités des Entreprises ou au Service des Impôts des Entreprises le plus proche de l'adresse du siège de votre société.

Un militant des droits de l'homme dénonce "une régression des libertés" dans le pays



Le militant et défenseur des droits humains marocain, Fouad Abdelmimouni, a dénoncé "une régression des libertés" au Maroc où le mouvement de contestation populaire du 20 février 2011 (Hirak) fête son 10e anniversaire. Comme de nombreux défenseurs des droits humains, Fouad Abdelmimouni, militant de 62 ans, a dénoncé dans une déclaration au quotidien *Le Monde*, "une régression des libertés" au Maroc, avec des "méthodes d'intimidation pires que celles des années de plomb", époque où son "engagement politique" lui valut cinq ans de détention au Maroc. Soutenu par des milliers

de manifestants marocains, le mouvement du 20 février 2011 réclamait "plus de justice sociale, moins de corruption et moins d'absolutisme", a rappelé M. Abdelmimouni. La "stratégie" du pouvoir "a été de terroriser les élites intellectuelles capables d'offrir des perspectives et de négocier un changement", a assuré le militant sexagénaire, lui-même pris dans une "campagne de diffamation destinée à le faire taire", avec des "menaces pour sa sécurité et sa réputation". Dans ce sens, il a indiqué que plusieurs pétitions de la société civile avaient dénoncé le "lynchage public des médias réactionnaires de diffamation" et les ac-

cusations à caractère moral visant les contestataires. Des organisations comme l'Association marocaine des droits humains (AMDH) ou Amnesty international dénoncent régulièrement la "répression des voix critiques" au Maroc comme c'est le cas des journalistes, Souleïmane Raïssouni, et Omar Radi, en attente de jugement depuis plusieurs mois. "Ce sont des méthodes dignes des pires régimes policiers", s'est indigné Mohamed Ziane, ancien ministre des droits de l'Homme au Maroc, devenu critique du régime, victime aussi des "méthodes d'intimidation".

M.L

Coronavirus en Syrie

52 nouveaux cas et trois décès enregistrés

La Syrie a enregistré 52 nouveaux cas d'infection au coronavirus ainsi que trois décès, a rapporté mercredi l'agence de presse Sana citant le ministère de la Santé.

"La Syrie a enregistré 52 nouveaux cas de coronavirus, 82 cas de guérison, et trois décès parmi les cas auparavant enregistrés", indique le ministère à Sana. Dans un communi-

qué, le ministère a indiqué que le nombre de cas de coronavirus enregistrés jusqu'à présent en Syrie avait atteint 15.282 cas, dont 9.389 cas de guérison et 1.004 décès.

La Hongrie commence à utiliser le vaccin chinois Sinopharm

La Hongrie commence mercredi à utiliser le vaccin du laboratoire chinois Sinopharm contre le Covid-19, a déclaré le Premier ministre hongrois, Viktor Orban. "Aujourd'hui, nous entamons la vaccination avec les lots chinois", a déclaré le Premier ministre dans un bref message diffusé sur Facebook. Les 550.000 premières doses étaient arrivées de Chine mi-février, pour une commande totale de 5 millions, de quoi vacciner un quart de la population de 9,8 millions d'habitants. Le Centre national de la santé publique (NNK) avait donné dans la foulée son approbation finale. M.

Orban, qui avait dit fin janvier sa préférence personnelle pour Sinopharm, espère pouvoir se faire vacciner la semaine prochaine. Mais si la campagne progresse, elle n'est cependant pas à un stade suffisamment avancé pour assouplir les restrictions, a prévenu le dirigeant, alors qu'une "troisième vague menace la Hongrie". Ce pays d'Europe centrale enregistre désormais chaque jour une centaine de décès liés au coronavirus, portant le total à plus de 14.550 morts depuis l'émergence de la pandémie, tandis que le nombre de nouvelles contaminations et d'hospitalisations a fortement

augmenté en février. La Hongrie avait approuvé en janvier le vaccin russe, sans attendre le feu vert de l'Agence européenne des médicaments (EMA), et elle a commencé à l'administrer le 12 février. A cette occasion, Viktor Orban avait une nouvelle fois critiqué le processus de validation et d'achat des vaccins par l'UE, jugé trop lent. "Chaque jour que nous passerions à attendre Bruxelles, nous perdrons cent vies hongroises", avait alors lancé Viktor Orban. "Pourquoi devrions-nous penser que les experts européens sont plus intelligents que nous, je fais plus confiance" aux experts hongrois.

Le point de l'actualité internationale

BUDAPEST

- La Hongrie commence mercredi à utiliser le vaccin du laboratoire chinois Sinopharm contre le Covid-19, a déclaré le Premier ministre hongrois, Viktor Orban.

TRIPOLI

- Le Haut conseil d'Etat libyen a demandé, mercredi, au Premier ministre du gouvernement intérimaire, Abdelhamid Debeibah, de rendre publique rapidement la composante de son exécutif, a indiqué un communiqué du Haut conseil d'Etat repris par des médias libyens.

GABORONE

- Le président du Botswana, Mokgweetsi Masisi, a renouvelé l'engagement de son gouvernement et son soutien constant au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, a rapporté mercredi l'agence de presse sahraouie (SPS).

DAMAS

- La Syrie a enregistré 52 nouveaux cas d'infection au coronavirus ainsi que trois décès, a rapporté mercredi l'agence de presse Sana citant le ministère de la Santé.

TEHERAN

- L'Iran "continuera de respecter ses engagements au titre des accords de garanties du TNP et de coopérer avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a indiqué le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, mardi soir.

KINSHASA

- Les diplomates accrédités à Kinshasa sont désormais obligés de faire connaître au préalable aux autorités leurs déplacements à l'intérieur de la République démocratique du Congo (RDC) après la mort lundi de l'ambassadeur italien dans une attaque contre un convoi du PAM dans l'est du pays, a indiqué la présidence congolaise dans un communiqué mercredi.

RABAT

- Le militant et défenseur des droits humains marocain, Fouad Abdelmimouni, a dénoncé "une régression des libertés" au Maroc où le mouvement de contestation populaire du 20 février 2011 (Hirak) fête son 10e anniversaire.

JAKARTA

- L'Indonésie a annoncé mercredi qu'elle discutait avec les différentes parties impliquées dans la crise politique en Birmanie et précisé que sa ministre des Affaires étrangères pourrait prochainement se rendre dans ce pays d'Asie du Sud-Est pour "aider à trouver une solution" après le coup d'Etat.

SEOUL

- Un Nord-Coréen est parvenu à passer en Corée du Sud en nageant pendant six heures, a annoncé mercredi un responsable sud-coréen.

GENEVE

- Les Etats-Unis vont briguer un siège au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, a annoncé mercredi le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, marquant l'abandon de la politique de la chaise vide des années Trump.

TRIPOLI

- Le Premier ministre du gouvernement intérimaire en Libye, Abdelhamid Debeibah, a indiqué mardi qu'au cas où le nouveau gouvernement n'arrive pas à obtenir la confiance de la Chambre des représentants du peuple (Parlement), il sera soumis au Forum de dialogue politique libyen (FDPL) pour approbation", ont rapporté des médias libyens.

FRANCFORT

- Le géant pharmaceutique AstraZeneca a reconnu de nouvelles difficultés de production en Europe pour les doses promises à l'Union européenne, indiquant qu'il devrait avoir recours à des sites étrangers pour tenir ses promesses de livraison à l'UE au deuxième semestre.

ROME

- L'Italie demande à l'ONU l'ouverture d'une enquête et des "réponses claires" après la mort de son ambassadeur en République démocratique du Congo (RDC) dans l'attaque d'un convoi du Programme alimentaire mondial (PAM), a déclaré mercredi le chef de la diplomatie italienne, Luigi Di Maio.

RABAT

- Le leader du mouvement du Rif (Hirak) au Maroc, Nasser Zafzafi, condamné à 20 ans de prison, a été évacué à l'hôpital après que son état de santé s'est détérioré suite à une grève de la faim entamée depuis plus d'une semaine en prison, ont rapporté les médias.

T.Y

Foot / CAN-2021 (U17) préparation

La double confrontation face à la Côte d'Ivoire officialisée les 3 et 7 mars



La sélection ivoirienne de football des moins de 17 ans (U17) est attendue vendredi à Alger pour disputer une double confrontation amicale face à son homologue algérienne, les 3 et 7 mars, en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021) prévue au Maroc du 13 au 31 mars, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) mercredi. La délégation ivoirienne, qui sera composée de 36 membres, sera dès ce vendredi à Alger. "La sélection ivoirienne devrait s'entraîner sur le terrain du stade de Rouiba selon

un programme à arrêter", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Selon une source autorisée, les deux rencontres se joueraient au stade du 5-Juillet. Les joueurs du sélectionneur Mohamed Lacete devraient se contenter de cette double confrontation pour préparer la CAN-2021 en raison des difficultés à trouver un autre sparing-partner suite à la fermeture de l'espace aérien. Les joueurs algériens évoluant à l'étranger sont attendus vendredi à Alger, pour prendre part à ces deux rencontres amicales. La sélection

algérienne des U17 a validé son billet pour la phase finale de la CAN-2021 en terminant en tête du classement du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) disputé à Alger du 18 au 24 janvier. Les "Verts" se sont imposés face à la Libye (3-2), avant de faire match nul contre la Tunisie (1-1). L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 date de 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1).

Jeux Olympiques-2020

"Le temps est venu de trancher en faveur de l'absence de spectateurs" (membre de l'exécutif)

Les voix commencent à se faire entendre au Japon pour appeler au huis clos des Jeux olympiques et Paralympiques de Tokyo, alors que le mouvement olympique est toujours dans l'attente de la décision des organisateurs sur la présence ou non de spectateurs, a rapporté mercredi le quotidien le Mainichi Shimbun. La championne du monde de judo en 1984, Kaori Yamaguchi, aujourd'hui membre du conseil exécutif de Tokyo 2020, a confié au journal nippon que "le moment était sans doute venu de

trancher la question en faveur d'une absence de spectateurs, au moins étrangers". "Le public japonais a connu ces derniers mois une succession de hausses et de baisses du nombre des infections. Même lorsque l'état d'urgence sera levé, il ne sera pas facile de dissiper les craintes d'une nouvelle propagation du virus. Pendant les Jeux, les athlètes seront dans le village, où il sera possible de contrôler leurs déplacements et gérer leur éventuel isolement. Mais il sera très difficile d'en faire autant avec les

touristes étrangers venus pour les Jeux", a indiqué Yamaguchi. Les organisateurs ont répété maintes fois, au cours des derniers mois, que la décision concernant la présence du public serait prise au printemps. Elle pourrait intervenir dans les semaines à venir. Les Jeux olympiques sont prévus du 23 juillet au 8 août, alors que ceux des handicapés, les Paralympiques, ils sont programmés juste après, du 24 août au 5 septembre.

M.L

FOOT/LIGUE 1 (JS KABYLIE)

Blessé à l'adducteur, Benchaira indisponible une semaine (club)

Le milieu défensif de la JS Kabylie Mohamed Benchaira, blessé à l'adducteur, sera indisponible pour une semaine et ratera le "clásico" en déplacement face au MC Alger samedi (16h00), dans le cadre de la 15e journée du championnat de Ligue 1 de football, a annoncé son club mercredi. "Benchaira a subi avant hier des examens médicaux pour se situer sur la

nature de sa blessure. L'IRM (imagerie à résonance magnétique, ndlr) a révélé une tendinite au niveau de l'adducteur. Selon le staff médical du club, le joueur sera soumis au repos et aux soins pendant une semaine avant de retrouver le chemin des entraînements", a indiqué la JSK dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Le joueur a ressenti des douleurs

dimanche, lors de la réception du Stade malien (1-0) au stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou, dans le cadre des 16es de finale "bis" (retour) de la Coupe de la Confédération. Qualifiée à la phase de poules de la Coupe de la Confédération, la JSK pointe à la 7e place au classement de Ligue 1 avec 20 points, en compagnie du CR Belouizdad.

WTA/Tournoi d'Adelaide

La N.1 mondiale Ashley Barty éliminée d'entrée



L'Australienne Ashleigh Barty (N.1 mondiale) a été battue dès son entrée en lice au tournoi d'Adelaide par l'Américaine Danielle Collins (37e), victorieuse en deux sets 6-3, 6-4 en 65 minutes dans ce match du 2e tour. C'est la première victoire de Collins, quart-de-finaliste à Roland-Garros en septembre dernier, sur Barty en trois confrontations. Danielle Collins, battue en demi-finale de l'édition 2020 du tournoi par... Barty, aura encore un gros morceau en quarts de finale en la personne de la Polonaise Iga Swiatek. La lauréate du dernier Roland-Garros n'a fait qu'une bouchée de Maddison Inglis, une Australienne issue des qualifications, 6-1, 6-3. L'autre grosse surprise de ce 2e tour a été signée par la jeune Américaine Coco Gauff (16 ans et 53e), qui s'est extirpée des qualifications pour éliminer la Croate Petra Martić (21e) 5-7, 6-3, 6-4.

Foot / Espagne

Le FC Barcelone veut remonter sur le podium

Après la victoire gâchée par une erreur de dernière minute dimanche, le FC Barcelone reçoit mercredi un autre promu, Elche, en match en retard de la 1re journée de Liga, pour tenter de rattraper le duo de tête. Corrigé 4-1 par le Paris Saint-Germain mardi dernier en huitième de finale aller de Ligue des champions, puis accroché par le modeste promu Cadix 1-1 durant le week-end en Liga, le Barça aura l'occasion de laver son image mercredi, toujours au Camp Nou. Repassés 4es au classement après la victoire du Séville FC sur Osasuna lundi soir (2-0), les Catalans (47 points) espèrent remonter sur le podium pour grignoter leur retard sur le Real Madrid (2e, 52 pts) et l'Atlético Madrid (1er, 55 pts). Sachant que Séville et les "Colchoneros" compteront un match en moins que le Real et le Barça à partir de jeudi (23 contre 24).

Match en retard de la 1re journée du championnat d'Espagne :

Mercredi (18h00) : FC Barcelone - Elche.

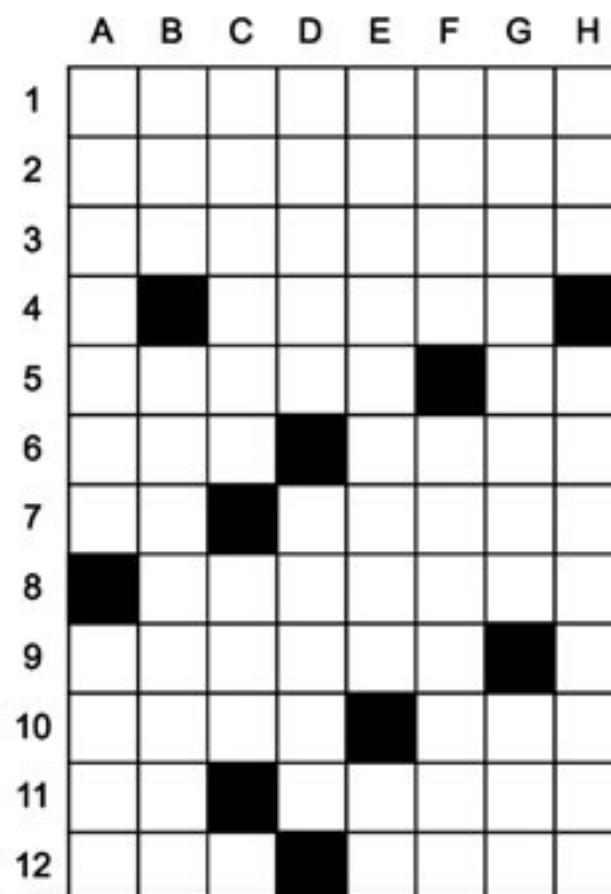
L'AGE fixée au 10 avril

Fédération algérienne de judo

La Fédération algérienne de judo (FAJ), tiendra son assemblée générale électorale pour le cycle olympique 2021-2024, le 10 avril (14h00), au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), a appris l'APS mercredi auprès de l'instance fédérale. Ce rendez-vous électoral sera précédé par une assemblée générale ordinaire, le 25 mars (09h00) au même lieu, au cours de laquelle seront examinés les bilans moral et financier de la saison 2020, ainsi que le bilan du cycle olympique 2017-2021. "Les membres de la Fédération ont retenu les dates du 25 mars et 10 avril pour le déroulement respectivement des AGO et AGE au siège du COA", a indiqué à l'APS, le président de la FAJ, Rachid Larass. Les travaux de l'AG ordinaire permettront en outre l'élection des membres des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, et ce en prévision de la tenue de l'AG électorale. Interrogé sur une éventuelle candidature pour un second mandat olympique, le président sortant, Rachid Larass a indiqué qu'il restait "indécis" et que "les choses seront plus claires lors des jours à venir".

E.R

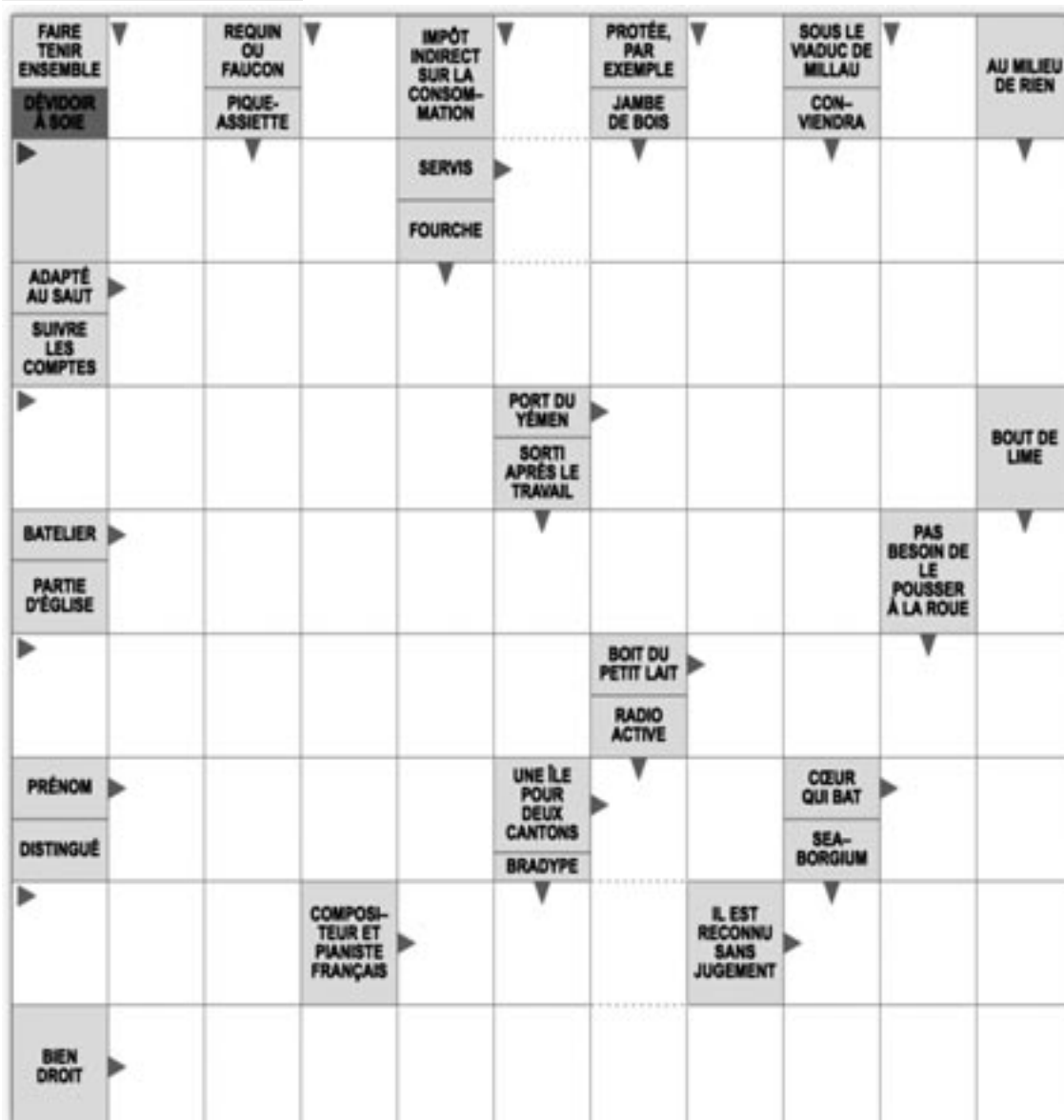
Mots croisés



D A E A S L D C B E E G N A F E
R E R N C I I A E L T E L L G B
U E F T R E G T A N R A O A I R
E C I I I U I N A I T N R E N E
R I C M E S T V A R F U N T R D
T R S O U E A C I L O V P E I U
N T A I R G L N O B E D T L P N
O C L N A A E N A N A R O A E E
M A E E C S S L U T A E T P A D

2	4	9	6	3	7	8	5	1
7	1	6	5	8	9	2	4	3
5	3	8	1	2	4	7	6	9
1	8	7	9	6	2	4	3	5
4	6	2	3	5	8	1	9	7
3	9	5	7	4	1	6	2	8
6	7	1	2	9	3	5	8	4
9	2	4	8	1	5	3	7	6
8	5	3	4	7	6	9	1	2

Mots fléchés



de l'administration

www.lemondeadm.com



**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, UNE PRIORITÉ MAJEURE POUR CONSOLIDER LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier que la transition énergétique était l'une des priorités "majeures" pour consolider la sécurité énergétique, se disant optimistes quant aux perspectives "prometteuses" dans ce domaine. "En cette occasion, nous nous souvenons, avec solennité et défiance, la décision de rétablissement de la souveraineté nationale sur nos richesses et la détermination des fils de l'Algérie parmi les ingénieurs et les techniciens à relever les défis et à gagner le pari (...)", a déclaré le Président Tebboune dans un message à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA (1956) et de la nationalisation des hydrocarbures (1971). Et d'ajouter : "nous nous enorgueillissons toujours de la détermination et de la ténacité de ces loyaux nationalistes qui ont permis au secteur de l'énergie de maintenir sa production, et aux successeurs desquels, parmi les compétences, les cadres, les travailleurs et travailleuses des hydrocarbures, incombe aujourd'hui la charge de relever les grands défis de l'heure". Le Président de la République a cité, entre autres défis, "l'élargissement et le développement de la prospection et l'exploration, le respect des engagements à l'égard des marchés étrangers et l'adaptation aux mutations vers la transition énergétique, l'une de nos priorités majeures pour consolider la sécurité énergétique de par les capacités avérées pour notre pays en matière d'énergies non conventionnelles, nouvelles et renouvelables".

COMMÉMORATION DE LA DISPARITION DE MOULOUD MAMMERI :

RICHE PROGRAMME D'ACTIVITÉS À TIZI-OUZOU

Un programme d'activités commémoratives à l'occasion du 33ème anniversaire de la disparition de l'écrivain anthropologue Mouloud Mammeri (1917-1983) est prévu du 25 au 28 février en cours à Tizi-Ouzou, rapporte mercredi un communiqué de la direction locale de la Culture et des Arts. Expositions autour de la vie et l'œuvre de l'écrivain, vente de dédicaces, récital poétique, projections cinématographiques, ateliers de lecture et de dessin ainsi que des conférences sont au programme de cette manifestation placée sous le thème "Mouloud Mammeri et la poésie de Si Mohand Ou Mhand" dans les différentes structures culturelles de la wilaya. La manifestation verra, également, l'organisation d'une cérémonie au profit des lauréats du concours de poésie en hommage à Si Mohand Ou Mhand en collaboration avec l'association culturelle Mouloud Feraou. Au programme aussi, un rassemblement sur la tombe de l'écrivain dans son village natal Taourit-Mimoun, à Beni-Yenni.

SONATRACH

UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL LANCÉ CONTRE LE PRINCIPAL ACCUSÉ DANS L'AFFAIRE DE LA RAFFINERIE D'AUGUSTA



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a annoncé, mercredi à Hassi R'Mel (Laghouat), l'émission d'un mandat d'arrêt international contre le principal accusé dans l'affaire de corruption relative à l'acquisition par le Groupe Sonatrach de la raffinerie d'Augusta (Italie). "Le Pôle pénal économique et financier a ouvert une enquête sur l'affaire de la raffinerie d'Augusta, dans laquelle un mandat d'arrêt international a été émis contre le principal accusé", a déclaré M. Djerad dans son allocution, à l'occasion de la célébration du 50ème anniversaire de la nationalisation des

hydrocarbures et du 65ème anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). "Nous continuerons à poursuivre en justice tous les responsables impliqués dans les affaires de corruption et les tentatives d'atteinte à l'économie nationale", a-t-il ajouté. A cet effet, le Premier ministre a réaffirmé "la détermination de l'Etat à poursuivre la moralisation de la vie publique et du domaine économique, en réunissant les conditions idoines pour un climat économique empreint de transparence et de concurrence loyale et saine, d'une part et à lutter contre la

corruption dans le cadre de la loi, d'autre part". Pour rappel, la raffinerie Augusta (Sicile) a été acquise par le groupe Sonatrach en 2018 à la faveur d'un accord conclu avec ESSO Italiana (ex filiale du groupe américain ExxonMobil). Cette transaction inclut également les trois terminaux pétroliers de Palerme, Naples et Augusta, ainsi que des participations dans des pipelines reliant la raffinerie aux différents terminaux. Plusieurs réserves ont été émises sur cette transaction mais aussi sur l'efficacité de cet investissement de Sonatrach à l'étranger.

Cour d'Alger :

REPORT DU PROCÈS DANS L'AFFAIRE DE L'ATTENTAT CONTRE LE

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a décidé, le report du procès des accusés dans l'affaire des attentats ayant ciblé en 2017, le Palais du Gouvernement et le siège de la Police à Bab Elzouar (Alger), à la prochaine session pénale, en raison

de l'absence de la défense des accusés. Pour rappel, six (06) accusés arrêtés sur 16, ayant été condamnés à la peine capitale, sont poursuivis dans cette affaire dont le pourvoi en cassation des jugements prononcés à leur encontre a été accepté par la Cour sa-

pême. Les inculpés sont poursuivis pour "appartenance à un groupe terroriste dont le but est de semer l'effroi au sein de la population et de créer un climat d'insécurité et homicide volontaire avec préméditation et usage d'explosifs".

Oran

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE TRAFIC INTERNATIONAL DE DROGUE ET SAISIE DE PLUS DE 108 KG DE RÉSINE DE CANNABIS



Les policiers à Oran ont réussi à démanteler un réseau de trafic international de drogue composé de sept membres et saisi une quantité de 108,8 kg de résine de cannabis, a-t-on appris mercredi de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Sur la base d'informations, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) ont suivi les mouvements des membres du réseau âgés entre 25 et 46 ans et une perquisition sur ordre du procureur de la République dans un domicile des mis en cause a permis l'arrestation de quatre

membres du réseau et la saisie de 61,3 kg de kif traité et d'un véhicule garé dans le garage, a-t-on indiqué. La fouille du véhicule a permis de découvrir une autre quantité de 47,5 kg de kif traité minutieusement dissimulée et la poursuite de l'enquête a conduit à l'arrestation de trois autres membres du réseau et la saisie d'une somme de 145 000 DA et de cinq véhicules utilisés dans le transport de la drogue, a-t-on ajouté. Une procédure judiciaire a été engagée contre les sept mis en cause qui sont poursuivies pour trafic de drogue et d'atteinte à l'économie nationale, a-t-on fait savoir.